JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 467



SOMMAIRE

* Avis d'appel à concurrence
(Page 2)

* Procès Verbal d'ouverture
(Page 68)

* Procès verbal d'attribution - Résultats d'évaluation
(Page 90)

* Avis d'attribution définitive
(Page 112)

* Constitution de liste restreinte pour les demandes de cotation
(Page 121)

* Autres
(Page 132)

* Addendum
(Page 144)

Parution du 17 avril 2025

REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

MAIRIE DE PARAKOU

REPUBLIQUE DU BENIN

BP 44 Parakou
BENIN
Tél +229 23 60 00 17
contact.parakou@mairie.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MODELE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES[1]

Objet : Acquisition et installation de 101 lampadaires solaires au profit de la commune de Parakou

REFERENCE SIGMAP : F_DST_102091

BON A LANCER DCMP/B

AVIS N° 02 MPKOU PRMP-SP-PRMP

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : AOO

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de de la Commune de Parakou, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 27 janvier 2025

2. La commune de Parakou a *obtenu dans le cadre de son budget* des *fonds du FADeC AFFCTE COSO* afin de financer « **Cohésion Sociale des régions nord du Golfe de Guinée (CoSo)** », et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition et installation de 101 lampadaires solaires au profit de la commune de Parakou F_DST_102091.

3. La Commune de Parakou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir 101 lampadaires solaires au profit du 1er arrondissement de la commune. Ces fournitures sont constituées en lot unique. *des variantes ne pourront pas être prises en considération.*

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel

d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Commune de Parakou ; Fayoyi DOHATO, PRMP* Email : spprmp306@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Parakou sis dans l'enceinte de la Mairie de Parakou au Bureau 117, BP : 44 Parakou, Tél 97 89 09 93, de 08H à 12H30 et de 14H à 17H 30mn.**

6. Le délai de livraison est de *quatre (04) mois*

7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
DDCMP/B

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise régulièrement installée au Bénin et spécialisé (e) dans l'électricité industrielle, l'installation de matériels électriques, des panneaux solaires et des lampadaires solaires ;
- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur au moins deux (02) marchés de fournitures et installation de lampadaires solaires d'un montant au moins égal à cent dix millions cent neuf mille six cent (110 109 600) FCFA chacun au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) et l'année en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux fournitures proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, le montant les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des prestations. Cette expérience doit être prouvée par les copies légalisées de page de garde et celle des signatures du contrat enregistré au domaine plus les copies légalisées du Procès-Verbal de réception ou de l'attestation de bonne fin d'exécution ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant d'expérience dans la livraison de fourniture et installation de lampadaires solaires tel que demandé au point 5 des critères d'évaluation et de qualification du DAO;

NB : Le personnel proposé ayant des ouvriers qui ont suivi une formation Organisée par le projet « Partenariat pour la formation professionnelle en Energies Renouvelables au Benin (PFPERB) » sera un atout.

- Disposer de matériels minimum requis pour la livraison de fourniture et installation de lampadaires solaires tel que demandé au point 6 des critères d'évaluation et de qualification du DAO;

- **Capacité financière :**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2023 2022 et 2021) certifiés par un Expert-comptable agréé et portant la mention DGI;
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fournitures égal au moins à cent quarante-six millions huit cent douze mille huit cent (146 812 800) FCFA au cours des trois dernières années (2023 2022 et 2021)
- fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires d'un montant au moins égal soixante-treize millions quatre cent six mille quatre cent (73 406 400) FCFA

b) Pour les entreprises naissantes:

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise régulièrement installée au Bénin et spécialisé (e) dans l'électricité industrielle, l'installation de matériels électriques, des panneaux solaires et des lampadaires solaires ;

- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existences, en lieu et place des prestations similaires fourniront les preuves de l'expérience de leurs personnels tel que demandé au point 5 et 6 des critères de dévaluation et de qualification du DAO ;

NB : Le personnel proposé ayant des ouvriers qui ont suivi une formation organisée par le projet « Partenariat pour la formation professionnelle Energies Renouvelables au Benin (PFPERB) » sera un atout.

BON A LANCER
DCMP / B

- Disposer de matériels minimum requis pour la livraison de fourniture et installation de lampadaires solaires tel que demandé au point 6 des critères d'évaluation et de qualification du DAO;

- **Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'exercice certifiés par un Expert-comptable agréé et portant la mention DGI. ;

- fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires d'un montant au moins égal soixante-treize millions quatre cent six mille quatre cent (73 406 400) FCFA
- fournir une attestation d'assurance de risque professionnel portant l'objet du marché e couvrant le délai de livraison des équipements ou un engagement de souscrire à une police d'assurance de risque professionnel, après attribution du marché ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 07 avril 2025 . Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent

des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Parakou sis dans l'enceinte de la Mairie de Parakou au Bureau 117, BP : 44 Parakou, Tél 97 89 09 93**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[2] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Parakou sis dans l'enceinte de la Mairie de Parakou au Bureau 117, BP : 44 Parakou, Tél 97 89 09 93**. au plus tard le 28 avril 2025, à 10 heure précise. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER
PRMP/B

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle des VIP de la Mairie de Parakou** le 28 avril 2025 à 10 heures trente minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un millions quatre cent soixante-huit mille cent vingt-huit (1 468 128) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées en lot unique.

Parakou, le 04 avril 2025

La Personne responsable des marchés publics,

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * La PRMP * MAIRIE DE PARAKOU

Fayoyi **DOHATO**

[2] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj



Section 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : COMMUNE DE COME

Référence de l'AAO : S_SSE_103164

Avis n° : 93/002 /CC/SE/DAAF/DST/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 07/04/2025

Objet : Entretien du site archéologique du roi AKITI, du stade omnisport de Comé et des bureaux, cours, alentours et espaces vert des arrondissements et de l'hôtel de ville par accord-cadre à bons de commande pour deux (02) ans.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Comé publié sur le portail web des marchés publics le 20 Mars 2025.
2. La commune de Comé a sollicité dans le cadre de son budget exercice 2005, des fonds propres et obtenu une subvention OGSB, afin de financer le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des services de la mairie et des organes de infra communaux, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *d'entretien du site archéologique du roi AKITTI, du stade omnisport de Comé et des bureaux, cours, alentours et espaces vert des arrondissements et de l'hôtel de ville par accord-cadre à bons de commande pour deux (02) ans.*
3. La commune de Comé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :
   - *le nettoyage des bureaux de l'hôtel de ville et des cinq (05) arrondissements,*
   - *le désherbage, balayage et enlèvement des ordures (cours et alentours) de l'hôtel de ville et les cinq (05) arrondissement,*
   - *le nettoyage des bureaux, des logements, des vestiaires etc. au niveau du stade omnisport de Comé ainsi que le désherbage, balayage et enlèvement des ordures de la cour,*
   - *le désherbage, le largage des branches d'arbres du site archéologique du Roi AKITTI*

   (Voir les Termes de Références pour les détails)

Les prestations sont réparties en deux (02) lots comme suit :

- **Lot 1 :** Entretien des bureaux, cours, alentours et espaces vert de l'hôtel de ville et des arrondissements ;
- **Lot 2 :** Entretien du site archéologique du roi AKITI, du stade omnisport de Comé.

NB : Un candidat peut postuler aux lots et être attributaire à tous les lots s'il dispose les qualifications requises.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Comé ; E-mail : prmp.come@mairiel.bj et prendre connaissance des documents de la demande de cotation au secrétariat permanent des marchés publics : ***Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au bureau en face de l'escalier central au 1er étage du bâtiment de l'hôtel de ville tous les jours et heures ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14heures 00 à 17 heures 30 minutes.***

NB : ***Les critères suivants valent pour chaque lot***

BON A LANCER
C/CCMP-COMMUNE DE COMÉ

6. Les exigences en matière de qualification sont :
   a) **Pour les anciennes entreprises**

➢ ***Exigences techniques et expériences :***

- Être une entreprise régulièrement constituée et intervenant dans le domaine des prestations d'entretien et nettoyage de bâtiments et/ou aménagement des espaces verts justifié par le registre de commerce ou les statuts à fournir à cet effet ;
- N'avoir eu aucun antécédent d'exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2024-2023-2022) ni de litiges en cours ou au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021, 2020) : *valable pour chacun des lots 1 & 2 ;*
- Avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2024-2023-2022) et de l'année en cours (2024), entant que prestataire principal ou membre d'un groupement, au moins deux (02) marchés d'entretien et nettoyage des bâtiments, de montant hors taxe au moins égal à **seize millions (16 000 000)** de Francs CFA chacun, prouvés par les photocopies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait assorties des contrats correspondants (page de garde et celle comportant des signatures) en copies simples, signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisation internationales au Benin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Pour les accords-

cadres exécutés dans la période de référence, les soumissionnaires doivent fournir, à l'appui de la copie de l'accord-cadre, les bons de commande et leurs preuves d'exécution satisfaisante sur une durée d'au moins deux (02) ans. Dans ce cas, il sera tenu compte du cumul des montants des bons de commande, dans la détermination du cumul des montants des deux expériences similaires ci-dessus exigées : *valable pour chacun des lots 1 & 2*

- Disposer un personnel d'encadrement minimum pour la réalisation des prestations, composé de deux (02) superviseurs ayant au moins le niveau BEPC avec cinq (05) ans d'expérience professionnelle et ayant exécuté au moins deux (02) marchés d'entretien des bâtiments ou un accord-cadre sur au moins deux (02) ans révolus. La preuve de qualification du personnel d'encadrement sera apportée par le CV, le diplôme, la carte nationale d'identité ou CIP et les attestations/certificats de travail ou de service fait : *valable pour chacun des lots 1 & 2 ;*
- Disposer avec preuve à l'appui d'un minimum de matériels tel que décrit au point 6 de la sous-section C (critères d'évaluation et de qualification) : *valable pour chacun des lots 1 & 2.*

➢ ***Exigences financières*** *:*

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **seize millions (16 000 000) F CFA** au cours des trois (03) dernières années **(2023 ; 2022 et 2021)** dans le domaine d'entretien des bureaux et/ou des espaces verts ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de **deux millions six cent quatre-vingt-trois mille six cent seize (2 683 616) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin : *valable pour chacun des lots 1 & 2 ;*

NB : Tous les critères de qualification d'ordre financier ont un caractère cumulatif

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ ***Exigences techniques et expériences :***

- Être une entreprise régulièrement constituée et intervenant dans le domaine des prestations d'entretien et nettoyage de bâtiments et/ou aménagement des espaces verts justifié par le registre de commerce ou les statuts à fournir à cet effet ;
- N'avoir eu aucun antécédent d'exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2024-2023-2022) ni de litiges en cours ou au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021, 2020) ;
- Disposer un personnel d'encadrement minimum pour la réalisation des prestations, composé de trois (03) superviseurs ayant au moins le niveau BEPC avec huit (08) ans d'expérience professionnelle et ayant exécuté au moins trois (03) marchés d'entretien des bâtiments ou un accord-cadre sur au moins deux (02) ans révolus. La preuve de qualification du personnel d'encadrement sera apportée par le CV, le diplôme, la carte nationale d'identité ou CIP et les attestations/certificats de travail ou de service fait : *valable pour chacun des lots 1 & 2 ;*
- Disposer avec preuve à l'appui d'un minimum de matériels tel que décrit au point 6 de la sous-section C (critères d'évaluation et de qualification) : *valable pour chacun des lots 1 & 2*

BON A LANCER
C/COMP-COMMUNE DE COME

➢ ***Exigences financières :***

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés des années d'existence *(valable pour chacun des lots 1 & 2)*;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de **deux millions six cent quatre-vingt-trois mille six cent seize (2 683 616) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin *(valable pour chacun des lots 1 & 2) ;*
- Fournir une assurance couvrant un capital d'au moins **seize millions (16 000 000) FCFA** alloués aux risques professionnels pour chacun des lots 1 & 2.

NB : Tous les critères de qualification d'ordre financier ont un caractère cumulatif

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est de **deux (02) ans pour chaque lot** et sera mise en œuvre par bons de commande annuels successifs.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 07/04/....**2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers ***au secrétariat permanent des marchés publics sis au bureau en face de l'escalier central au 1er étage du bâtiment de l'hôtel de ville***. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste normale ou acheminement à domicile par messagerie**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web *(sans objet) ou* obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : ***Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au bureau en face de l'escalier central au 1er étage du bâtiment de l'hôtel de ville*** au plus tard le 29/04/ **2025 à 10 heures 00 minute (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : ***salle de réunion de la mairie de Comé, le 29/04/ 2025 à 10h 30 mn (heure locale).***
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cent soixante-un mille dix-sept (161 017) francs CFA pour chaque lot.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date **limite** de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

BON A LANCER C/CCSP COMMUNE DE COMÉ

Comé, le 07/04/2025

Commune de COMÉ PRMP Rép. du Bénin

Yves DOSSOU

(Personne Responsable des Marchés Publics par intérim)

LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA

MARCHE DE SERVICES

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 03/04/2025
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL

Émis le : ……

Pour les services de

Accord-cadre à bon de commande sur deux ans pour le recrutement d'agences de communication pour la production des émissions Loto 5/90 et pour l'organisation des autres évènements de la LNB-SA deux (02) lots.

BON A LANCER

Référence SIGMAP : S_DCM_101203

Avis AOO : N°..... /LNB/DG/PRMP/SPMP du .....

Source de financement : *Budget Autonome*

Gestion: *2025*

Imputation budgétaire: *6327*

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 03/04/2025
Nom: AGOSSA
Prénom: Marlène
Signature: A.D

MARS 2025

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Iris A. AHLAN

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

BON A LANCER

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A

Objet : *Accord-cadre à bon de commande sur deux ans pour le recrutement d'agences de communication pour la production des émissions Loto 5/90 et pour l'organisation des autres évènements de la LNB-SA deux (02) lots.*

BON A LANCER

Référence SIGMaP : S_DCM_101203

Avis AOO : N°004**. /LNB/DG/PRMP/SPMP du** 04-04-2025

Identification de la procédure *: Appel d'Offres Ouvert National*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA publié sur le portail web des marchés publics le **11 Février 2025.**

2. La *LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA a prévu dans le cadre de son budget exercice 2025* des fonds afin de financer ses différentes activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Accord-cadre à bon de commande sur deux ans pour le recrutement d'agences de communication pour la production des émissions Loto 5/90 et pour l'organisation des autres événements de la LNB SA deux (02) lots.

3. La *LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises *pour* la production des émissions Loto 5/90 et pour l'organisation des autres événements de la LNB -SA *répartis en deux (02) lots distincts :*

Lot1 : recrutement d'une agence de communication pour la production des émissions Loto 5/90 ;

Lot2 : recrutement d'une agence de communication pour l'organisation des autres événements de la LNB S.A.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou les deux (02) lots et en être attributaire dès lors qu'il dispose des capacités techniques et financières requises. Les marchés seront attribués suivant la combinaison de l'offre la plus avantageuse pour l'Autorité contractante.

BON A LANCER

Les variantes ne seront pas prises en compte.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire par lot qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des Marchés Publics en République du Bénin»

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des marchés publics; *Email : secretariatprmp@lnbl.bj* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat Permanent des marchés publics au 4ème étage, aile gauche, premier bureau à droite du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALAÏ abritant le siège de la Direction Générale de la Loterie Nationale du Bénin S.A, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences Techniques et Expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la communication ou la production audio-visuelle pour le lot 1 et dans le domaine de l'événementiel, des animation grand public avec la gestion de car podium pour le lot 2 justifiée par le registre de commerce et de crédit mobilier ou les statuts ;

. avoir effectivement exécuté en tant que prestataire, ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés de communication ou la production audio-visuelle, chacun d'un montant au moins égal à **Soixante seize millions deux cent soixante onze mille cent quatre-vingt six (76 271 186) F CFA hors taxes** pour le lot 1 et au moins deux (02) marchés d'événementiel, d' animations grand public avec la gestion de ''car podium'' pour le lot 2, chacun d'un montant au moins égal à **quatre-vingt quatre millions sept cent quarante cinq mille sept cent soixante-deux (84 745 762) F CFA hors taxes,** justifiés comme indiqués à l'annexe A3-1 point 2 ;

Ces marchés doivent être justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception accompagnées des copies des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples).

- disposer pour chaque lot, d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer pour le lot 2, des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER

- Exigences financières :

- avoir réalisé au cours des trois dernières années 2021, 2022 et 2023, un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **cent cinquante deux millions cinq cent quarante deux mille trois cent soixante douze (152 542 372) F CFA** pour le lot 1 et cent soixante neuf millions quatre cent quatre-vingt onze mille cinq cent vingt quatre

(169 491 524) F CFA pour le lot 2, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB: pour être attributaire des deux (02) lots, le chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années doit être égal à la somme des montants des chiffres d'affaires exigés pour les deux (02) lots.

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **douze millions sept cent onze mille huit cent soixante quatre (12 711 864) F CFA** pour le lot 1 et **quatorze millions cent vingt quatre deux cent quatre-vingt quatorze (14 124 294) F CFA** pour le lot 2, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

***NB** : les deux critères de qualification ci-dessus sont cumulatifs.*

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

BON A LANCER

- Exigences techniques et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la communication ou la production audio-visuelle pour le lot 1 et dans le domaine de l'événementiel, des animation grand public avec la gestion de car podium pour le lot 2 justifiée par le registre de commerce et de crédit mobilier ou les statuts ;

- disposer par lot, d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C: critères d'évaluation et de qualification.

- Disposer pour le lot 2, des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification.

Exigences financières

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **douze millions sept cent onze mille huit cent soixante quatre (12 711 864) F CFA**

pour le lot 1 et **quatorze millions cent vingt quatre deux cent quatre-vingt quatorze (14 124 294) F CFA** pour le lot 2, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin

- les entreprises naissances produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03 ans d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- produire une attestation d'assurance des risques professionnels de montant de **cent soixante sept millions sept cent quatre-vingt seize mille six cent dix (167 796 610) F CFA** pour le lot 1 et de montant **cent quatre-vingt six millions quatre cent quarante mille six cent soixante seize (186 440 676) F CFA** pour le lot 2.

NB : les trois critères de qualification ci-dessus sont cumulatifs.

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de deux (02) ans pour chaque lot. Le délai d'exécution des prestations sera indiqué dans chaque bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du.....08-04-2025..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) Sis au quatrième (04ème) étage, aile gauche, premier bureau à droite du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALÏ abritant le siège de la Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. **Les offres sont rédigées en langue française** et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) Sis au quatrième (04ème) étage, aile gauche, premier bureau à**

droite du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALÏ abritant le siège de la Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN au plus tard le ……30/04/2025…… à 10 heures heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA **sis au cinquième (05ème) étage** le……30/04/2025……à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : un million cinq cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-quatre (1 525 424) FCFA ;

Lot 2 : un million six cent quatre-vingt quatorze mille neuf cent seize (1 694 916) FCFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

NB: l'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par les soumissionnaires. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 22 du code des Marchés Publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

BON A LANCER

Cotonou, le 04/04/2025

La Personne responsable des marchés publics

LOTERIE NATIONALE DU BENIN Personne Responsable des Marchés Publics

Nassiratou SAMON

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du BENIN (SONEB)

Objet : Surveillance et gardiennage de toutes les directions de la SONEB en accord-cadre de deux ans, à bons de commande lots 1, 3 et 5 relances

Référence de l'AAO: S_DAAG_100472

Avis n°: 005/25/SONEB/DG/PRMP/DAAG/SPMP

Identification de la procédure : Appel d'offres national ouvert

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version n°1 de la Société Nationale des Eaux du BENIN (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 31 janvier 2025.

2. La SONEB a prévu dans le cadre de son budget autonome, des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n° S_DAAG_100472 relatif à : *Surveillance et gardiennage de toutes les directions de la SONEB en accord-cadre de deux ans, à bons de commande lots 1, 3 et 5 relances.*

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : *Surveillance et gardiennage de toutes les directions de la SONEB, lots 1, 3 et 5.* La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire de vingt-quatre (24) mois non renouvelable par lot, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande trimestriels successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin.

Les prestations sont à fournir en trois (03) lots que sont :

- Lot 1 : Surveillance et gardiennage des sites de la Direction Départementale de l'Atlantique et du Littoral et la Direction Générale ;
- Lot 3 : Surveillance et gardiennage des sites des Départements de l'Ouémé et du Plateau;

BON A LANCER

- Lot 5 : Surveillance et gardiennage des sites des Départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga.

Un soumissionnaire peut soumissionner à tous les lots et en être attributaire dès lors que ce dernier dispose distinctement des capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter les marchés afférents.

Aucune variante ne sera prise en compte.

NB : « lorsqu'un soumissionnaire est classé premier sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois pour défaut de preuves de qualification distinctes, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé »

En cas d'égalité des montants des offres de plusieurs candidats, on procédera, le lot sera attribué au soumissionnaire ayant présenté le plus grand nombre d'expériences similaires (avec montant exigible) et en cas de nouvelle égalité, le lot sera attribué au soumissionnaire dont le cumul des montants des attestations similaires fournies sera le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 113 bis) ; Email : prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis, Tél : (229) 21 31 22 72 de 8 h à 12 h 30 minutes et de 14 h à 17 heures 30 minutes (heures locales) ou consulter le site internet www.soneb.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER !

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans la surveillance et le gardiennage des bâtiments, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de l'agrément du Ministère l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et gardiennage des personnes et des biens, en cours de validité à la date du dépôt des offres ;
- Avoir réalisé au Bénin au moins deux (02) marchés de prestations de gardiennage de montant minimum par marché et par lot suivants (en FCFA HTVA) au cours des cinq (5) dernières années (2020-2024):

- Lot 1 152 000 000
- Lot 3 148 000 000
- Lot 5 171 000 000

justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assortis des contrats (page de garde, de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer par lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».
- Disposer par lot du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

Exigences financières :

- Fournir les états financiers des années 2021, 2022 et 2023 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des années 2021, 2022 et 2023 au moins égal aux montants en francs CFA par lots indiqué ci-dessous :

  - Lot 1 : 223 000 000
  - Lot 3 : 217 000 000
  - Lot 5 : 251 000 000

  Pour être attributaire de plusieurs lots, le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être au moins égal à la somme des chiffres d'affaires des lots pour lesquels il est présumé être attributaire.

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de Francs CFA:

  - Lot 1 : 16 952 000
  - Lot 3 : 16 477 000
  - Lot 5 : 19 071 000

  justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin

- Fournir un engagement dûment signé par la personne habilitée à payer au minimum le SMIG à chaque agent employé dans le cadre de l'exécution de la prestation, conformément à la règlementation en vigueur en la matière

BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans la surveillance et le gardiennage des bâtiments, justifié par le Registre de commerce ou les statuts;
- Disposer de l'agrément du Ministère l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et gardiennage des personnes et des biens, en cours de validité à la date du dépôt des offres ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement et d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » ;
- Disposer par lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'exercice pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence conformément au point 1 de l'annexe A-3-2 » ;
-
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de Francs CFA:
  - Lot 1 : 16 952 000
  - Lot 3 : 16 477 000
  - Lot 5 : 19 071 000

  justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin

- Fournir par lot, une assurance des risques professionnels (**Responsabilité civile professionnelle**) de montant minimum (en FCFA) :

  - Lot 1 : 223 000 000
  - Lot 3 : 217 000 000
  - Lot 5 : 251 000 000

BON A LANCER

- Fournir un engagement dûment signé par la personne habilitée à payer au minimum le SMIG à chaque agent employé dans le cadre de l'exécution de la prestation, conformément à la règlementation en vigueur en la matière

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre sera de vingt-quatre (24) mois pour chaque lot et sera mise en œuvre par émission de bons de commande trimestriels.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 07 AVR. 2025... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres, sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le 29 AVR. 2025 à 09 heures 30 minutes (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME) de la SONEB, sis à côté du Ministère de la Santé à Akpakpa, le même jour à 10 heures (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant en francs CFA de :

Lot 1 :	2 034 240
Lot 3 :	1 977 240
Lot 5 :	2 288 520

BON A LANCER

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot, sous peine de rejet.

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
SONEB

Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics absente

BON A LANCER

Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin

REPUBLIQUE DU BENIN

Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : ...04/04/... 2025

Pour les prestations de : Recrutement d'un cabinet pour la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin (Relance).

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DF_101089

Source de financement : Budget Autonome

BON A LANCER

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : DF (X1.P6)

Avril 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : **Recrutement d'un cabinet pour la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin (Relance).**

Référence du marché : **PI_DF_101089**

Avis N° : **AMI 007/CDCB/DG/PRMP/2025 du 04/04/. 2025**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), version n°1, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin **le 17 février 2025.**
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds, afin de financer les activités inscrites au PTA 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un cabinet pour la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin (Relance).**

BON A LANCER

3. Les prestations comprennent **la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin.** L'objectif général de la mission est la mise en place d'un cadre devant aboutir à la présentation consolidée de l'information financière de toutes les entités du Groupe CDC Bénin conformément aux normes IFRS. De façon spécifique, il s'agira pour le cabinet de mettre en place un dispositif permettant de présenter les comptes consolidés du groupe.
4. Le délai de réalisation de la mission est de **60 jours ouvrable** à compter de la date de notification de l'ordre de service indiquant le démarrage des prestations non compris les délais de validation des différents rapports.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du consultant en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du consultant dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du consultant dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du consultant, liste du personnel professionnel à affecter à la mission, etc.). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Un minimum de trois (03) plis est requis pour procéder à l'ouverture des manifestations d'intérêt.

8. Seul le candidat classé premier sera invité à présenter ses propositions technique et financière. En raison de l'urgence, le candidat sera sélectionné selon la méthode de : **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SFQC)**

9. Aux dates et heures limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidats ont soumissionné, l'autorité contractante peut soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

BON A LANCER

10. La présélection sur tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	- **Inscription du domaine** « expertise comptable » sur le RCCM ou les Statuts. **(10 points)** - **Non-inscription du domaine** « expertise comptable » sur le RCCM ou les Statuts. **(00 point)**	Le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[25]	• **Pour les anciens cabinets** Avoir réalisé au moins **quatre (04) missions de mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés** au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes au cours des **dix (10) dernières années.** - **01 expérience complète** = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) **à raison de 6,25 pts ;** - **01 expérience non complète = 00 pt** • **Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** - Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau d'étude expert-comptable justifié par la copie légalisée du diplôme d'expertise-comptable (DEC) **(10 points) :** Diplôme valide = **10 pts**	• **Pour les anciens cabinets** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • **Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement à savoir attestation de travail ou attestation de participation ou attestation de bonne fin d'exécution. CV renseignant les expériences et comportant

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		Diplôme non valide = **00 pt** ; - Avoir participé au cours des 10 dernières années à la réalisation d'au moins **quatre (04) missions de mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés** au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes justifié par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation et le CV signé renseignant ses expériences (**15 points**) : 01 attestation valide = **3 pts** 01 attestation non valide= **00 pt** Soit au total 12 points pour les quatre (04) attestations valides. CV valide = **3 pts** CV non-valide= **00 pt**	la signature manuscrite de l'intéressé.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[50]	• **Pour les anciens cabinets** Avoir réalisé au moins **deux (02) missions de mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés :** - **01 expérience complète** = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) **à raison de 25 pts ;** - **Une expérience non complète = 00 pt**	• **Pour les anciens cabinets** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		• **Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Le personnel d'encadrement doit participer au cours des 10 dernières années à la réalisation d'au moins **deux (02) missions de mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés au profit d'institutions financières ou bancaire publique ou agréer établit dans l'espace OHADA** justifié par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation : 01 attestation valide = **25 pts** 01 attestation non valide= **00 pt**	**Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement à savoir attestation de travail ou attestation de participation ou attestation de bonne fin d'exécution.
4. Organisation technique et managériale du cabinet	[05]	- Note de Présentation du cabinet = **2,5 pts** Absence de la note de présentation du cabinet= **00 pt** - Organigramme = **2,5 pts** Absence d'organigramme = **00 pt**	Note de présentation du Cabinet et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	➢ Liste du personnel professionnel à affecté à la mission datée, signée et cachetée à raison de **02 pts :** Liste valide (comportant tout le personnel requis, datée, signée et cachetée) = **02 pts**	Liste du personnel et copie simple des **diplômes.**

BON A NANCE

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		Liste non valide = **00 pt** ➢ **Composition de la liste :** o **Chef de mission :** Titulaire d'un diplôme minimum de BAC+5 en Sciences de gestion et ayant au moins dix (10) années expériences **(3 points)** - Diplôme valide (BAC + 5 en sciences de gestion) = **1,5 pts** - Diplôme non valide = **00 pt** - Ancienneté du diplôme : **au moins cinq (05) ans** à compter de l'année d'obtention du diplôme = **1,5 pts** - Ancienneté du diplôme : **moins de cinq (05) ans** à compter de l'année d'obtention du diplôme) = **00 pt**	

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		○ **Consultant senior** : Titulaire d'un diplôme minimum BAC+3 en Sciences de gestion et ayant au moins cinq (05) années expériences **(2 points)** - Diplôme valide (BAC + 3 en sciences de gestion) = **01 pt** - Diplôme non valide = **00 pt** - Ancienneté du diplôme : **au moins cinq (05) ans** à compter de l'année d'obtention du diplôme = **01 pt** Ancienneté du diplôme : **moins de cinq (05) ans** à compter de l'année d'obtention du diplôme = **00 pt** ○ **Consultant junior** : Titulaire d'un diplôme minimum BAC+3 en Sciences de gestion et	

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		ayant au moins deux (02) années expériences **(2 points)** - Diplôme valide (BAC + 3 en sciences de gestion) = **01 pt** - Diplôme non valide = **00 pt** Ancienneté du diplôme : **au moins 02 (deux) ans** à compter de l'année d'obtention du diplôme = **01 pt** Ancienneté du diplôme : **moins de 02 (deux) ans** à compter de l'année d'obtention du diplôme = **00 pt**	
TOTAL	[100]		

BON A LANCER

NB: La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante (60) points.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :
La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la CDCB sis au 1er Étage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Tél : (+229) 21 31 00 52 01 BP : 1689 Cotonou, Courriel : prmp.cdcb@cdcb.bj
Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 min et 14 heures à 17 heures 30min, heures locales.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du Lundi 07 Avril 2025. Le dossier de présélection en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la CDC Bénin sis au 1er Étage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Tél : (+229) 21 31 00 52 01 BP : 1689 Cotonou, Courriel :** prmp.cdcb@cdcb.bj, **Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 min et 14 heures à 17 heures 30min, heures locales** à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF le tout dans une enveloppe unique portant la mention ci-après : « **AMI 007/CDCB/DG/PRMP/2025 du 04/04/2025 relatif au recrutement d'un cabinet pour la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin** » à l'adresse ci-après **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) (Relance) ; Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sis au 1er Étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Émigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou ; au plus tard le Vendredi 18 Avril 2025 à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (version physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présent à

l'adresse ci-après après : **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) ; Salle de réunion sise au 1er Étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Émigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, le** Vendredi 18 Avril ...à 10 heures 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

BON A LANCER

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou le ...04/04/...2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

CAISSE DE DEPOTS ET CONSIGNATIONS * PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS * CDC-B
LA PRMP

Herbert Emmanuel VIEYRA

I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

BON A LANCER

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

---

[1] Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République
BON A LANCER
Retiré le 04/04/2025
Nom AHOGNIDJE
Prénom Martin
Signature

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

MARCHÉ DE FOURNITURES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

BON A LANCER CCMP/PR

émise le : 08 AVR 2025

Objet :

Renouvellement des licences des équipements réseaux de l'annexe 1 de Sèmè One par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans

Référence de la DRP : F_DPSI_100636

Source de financement : Budget national

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire :
055002013230230002000307109426391

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

Avril 2025

Sommaire

Première partie : Procédures de demande de renseignements et de prix ;

Section 0. Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Section I. Règlement particulier de la demande de renseignements et de prix (RPDRP) ;
- Sous-section A. : Instructions aux candidats (IC)
- Sous-section B : Données particulières de la demande de renseignements et de prix (DPDRP)
- Sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification
- Annexe A - Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre

Section II. Formulaires de soumission

Partie III. Marché

Section III. Cahier des clauses environnementales et sociales

Section IV. Formulaires du marché

BON A LANCER
CCMP/PR

PREMIÈRE PARTIE I : PROCÉDURES DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

BON A LANCER
CCMP/PR

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_DPSI_100636

Avis n° : ...../ADSC/ PRMP-DPSI/APM/SP-PRMP/2025 du 18 AVR 2025

Objet : Renouvellement des licences des équipements réseaux de l'annexe 1 de Sèmè One par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au renouvellement des licences des équipements réseaux de l'annexe 1 de Sèmè One par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements actifs ci-après :
   - une (01) licence pour le FortiWeb 100E ;
   - une (01) licence pour le Fortigate 101 F ;
   - vingt-sept (27) licence Ruckus R750 ;
   - une (01) licence contrôleur WIFI Ruckus.

BON A LANCER CCMP/PR

Le Fournisseur devra procéder au déploiement des licences ainsi que le transfert de compétences.

NB : l'Autorité Contractante dispose dans son infrastructure réseau des équipements de marque Fortinet et Ruckus. Pour le bon fonctionnement de ses infrastructures numériques, le soumissionnaire au présent marché devra proposer les licences demandées.

La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

Les fournitures objet de la présente DRP seront livrées au siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), Immeuble Sèmè One à Cotonou.

Le délai de livraison des fournitures à partir de l'émission d'un bon de commande est d'un (01) mois.

A l'issue de la présente DRP, un accord cadre à bons de commande sera signé avec le fournisseur retenu pour une durée d'exécution ne pouvant excéder trois (03) ans.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans la fourniture et/ou l'installation de matériels informatiques notamment les équipements actifs justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;
- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2022,2023, 2024) et l'année 2025 en cours au moins **deux (02) marchés relatifs à la fourniture et le déploiement de licence ou logiciel ou solution similaire** dont au moins un (01) **d'un montant minimum de quatorze millions (14.000.000) francs CFA HT** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel ;
- Disposer d'une certification de niveau Premier (ou supérieur) sur les équipements réseaux listées (Ruckus et Fortinet) et en fournir la preuve ;

NB : Ces certifications doivent être délivrées au nom de la société soumissionnaire pour être prise en compte.

- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Disposer d'un personnel clé avec les qualifications ci-après :
  - Un expert, BAC + 3 minimum en informatique réseau et télécom ou équivalent disposant d'une certification Cisco Certified Network Professionnal Service Provider (CCNP) ;
  - Un expert, BAC +5 en sécurité informatique ou équivalent disposant d'une certification Fortinet Certified Professional (FCP).

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences (attestation de bonne fin d'exécution, de service fait ou de travail) et de qualification (diplôme ou attestation de diplôme valide) du personnel proposé.

BON A LANCER
CCMP/PR

➢ **Capacité financière :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et ou de fourniture d'un montant minimum de **vingt-sept millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (27 584 746) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ;
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle,

à hauteur de : besoins en financement du marché : **un millions cinq cent trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-six (1 532 486) Francs CFA ;**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Capacité technique**

- Être une structure spécialisée dans la fourniture et/ou l'installation de matériels informatiques notamment les équipements actifs justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;
- Disposer d'une certification de niveau Premier (ou supérieur) sur les équipements réseaux listées (Ruckus et Fortinet) et en fournir la preuve ;

NB : Ces certifications doivent être délivrées au nom de la société soumissionnaire pour être prise en compte.

- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Disposer d'un personnel clé avec les qualifications ci-après :
  - Un expert, BAC + 3 minimum en informatique réseau et télécom ou équivalent disposant d'une certification Cisco Certified Network Professionnal Service Provider (CCNP) ;
  - Un expert, BAC +5 en sécurité informatique ou équivalent disposant d'une certification Fortinet Certified Professional (FCP).

BON A LANCER CCMP/PR

Le personnel proposé doit avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés relatifs à la fourniture et le déploiement de licences, logiciels ou solutions similaires dont au moins un (01) d'un montant minimum de **quatorze millions (14.000.000) francs CFA HT** au cours des trois (03) dernières années (2022,2023, 2024) et l'année 2025 en cours.

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences (attestation de bonne fin d'exécution, de service fait ou de travail) et de qualification (diplôme ou attestation de diplôme valide) du personnel proposé.

➢ **Capacité financière :**

- Fournir une police d'assurance des risques professionnels ;
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins en financement du marché : **un millions cinq cent trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-six (1 532 486) Francs CFA.**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de livraison des fournitures à partir de l'émission d'un bon de commande est d'un (01) mois.

A l'issue de la présente DRP, un accord cadre à bons de commande sera signé avec le fournisseur retenu pour une durée d'exécution ne pouvant excéder trois (03) ans.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter **du** 08 AVR 2025. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER
CCMP/PR

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le** 23 AVR 2025 **à 10 heures 00 minute.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à

l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le** 23 AVR 2025 **à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent soixante-quinze mille huit cent quarante-sept (275 847) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le 08 AVR 2025

BON A LANCER

[redacted]

Mohaoukpe H. FADONOUGBO

PRMP/ADSC

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République
BON A LANCER
Retiré le 04/04/2025
Nom AHOGNISSE
Prénom Martin
Signature

République du Bénin
****
Présidence de la République
******
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

MARCHÉ DE SERVICES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

BON A LANCER
CCMP/PF

émise le : 08 AVR 2025

pour la

Sélection d'un prestataire pour la maintenance préventive des appareils d'usage courant du X-TechLab, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans

Référence de la DRP : S_DPFR_100824

Source de financement : Budget National

Gestion : 2025

Imputation budgétaire :
05500201323023000200030710942639 1

AVRIL 2025

Sommaire

Première partie : Procédures de demande de renseignements et de prix ;

Section 0. Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Section I. Règlement particulier de la demande de renseignements et de prix (RPDRP) ;
- Sous-section A. : Instructions aux candidats (IC)
- Sous-section B : Données particulières de la demande de renseignements et de prix (DPDRP)
- Sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification
- Annexe A - Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre

Section II. Formulaires de soumission

Deuxième partie : Conditions D'approvisionnement Des Fournitures/ Programme D'activités
Partie III. Marché

Section III. Cahier des clauses environnementales et sociales

Section IV. Formulaires du marché

BON A LANCER
CCMP/PR

BON A LANCER
CCMP/PP

PREMIÈRE PARTIE I : PROCÉDURES DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

République du Bénin
****
Présidence de la République
****
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City

Référence de la DRP : S_DPFR_100824

Avis n° : ...../ADSC/DPFR-PRMP/SP-PRMP/2025 du 08 AVR 2025

Objet : Sélection d'un prestataire pour la maintenance préventive des appareils d'usage courant du X-TechLab, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans.

1. Cet Avis de Demande de Renseignement et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer ses services, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la **Sélection d'un prestataire pour la maintenance préventive des appareils d'usage courant du X-TechLab, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans.**
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondants aux qualifications requises pour assurer les services ci-après :
   - assurer l'entretien, la réparation et le calibrage des équipements utilisés dans le laboratoire X-TechLab ;
   - garantir une utilisation des équipements conforme aux standards réglementaires ;

   La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

   Ces Services sont à réaliser dans les locaux de SCOP précisément au laboratoire XTECHLab à Cotonou.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

   a. Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée **dans la vente des dispositifs médicaux et/ ou de laboratoire,** dans le domaine de la maintenance des équipements de laboratoire et ou de la maintenance des machines et équipements industriels justifiée par le registre de commerce ou statuts ;

- disposer des moyens matériels et humains répondant aux qualifications minimales requises pour assurer les services conformément à la Demande de Renseignement et de Prix;
- disposer d'un atelier technique et des outils nécessaires pour l'exécution des prestations;
- Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) marchés de maintenance d'équipements de laboratoire et ou de maintenance des machines et équipements industriels. Les expériences seront justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution, ou de bonne exécution, ou de satisfaction, signées par les Autorités contractantes , ou leurs représentants (Administration publique, sociétés privées ou publiques, Office d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales) ou toutes autres personnes morales de droit privé, ou de procès-verbaux de validation de service fait, accompagnés dans un cas ou dans l'autre par des pages de garde et de signature des contrats correspondants.

POUR ALIGNER CCMP/PR

➢ **Capacité financière :**

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de services et/ou de fourniture d'équipements d'un montant de **vingt millions trois cent quarante mille (20 340 000) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ;
  et
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :
  i) besoins en financement du marché : **un million cent-vingt-neuf mille neuf cent quarante-quatre (1 129 944) Francs CFA** ;
  ii) besoins en financement pour ce marché et les autres engagements en cours du candidat.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée **dans la vente des dispositifs médicaux et/ ou de laboratoire,** dans le domaine de la maintenance des équipements de laboratoire et ou de la maintenance des machines et équipements industriels justifiée par le registre de commerce ou statuts ;

- disposer des moyens matériels et humains répondant aux qualifications minimales requises pour assurer les services conformément à la Demande de Renseignement et de Prix;
- disposer d'un atelier technique et des outils nécessaires pour l'exécution des prestations.

➢ **Capacité financière :**

- Fournir une police d'assurance des risques professionnels ; **et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :
  i) besoins en financement du marché : **un million cent-vingt-neuf mille neuf cent quarante-quatre (1 129 944) Francs CFA** ;
  ii) besoins en financement pour ce marché et les autres engagements en cours du candidat.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. La présente procédure aboutira à la conclusion d'un accord cadre mono attributaire d'une durée de 3 ans avec le prestataire qui sera sélectionnée. Chaque bon de commande aura une durée d'un an.

6. La participation à cette Demande de Renseignements et de Prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire à l'adresse :Email : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignements et de Prix (DRP) au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de DRP à compter du 08 AVR 2025. Le dossier de DRP en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence de Développement de Sèmè City. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

Section I - Règlement particulier de la demande de renseignements et de prix (RPDRP)

L'objet de la Section I est de donner aux candidats les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par l'Autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

Sous-section A. : Instructions aux Candidats (IC) **10**

Table des clauses

A. Introduction **10**
1. Dispositions générales 10
2. Origine des fonds 10
3. Conditions à remplir pour prendre part aux marchés .....
4. Sanctions des fautes commises par les candidats ou titulaires de marchés publics 10
5. Qualification des candidats admis à concourir 14

B. Le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix **16**
6. Contenu du Dossier 16
7. Éclaircissements, modifications apportés au Dossier de demande de renseignements et de prix 16

C. Préparation des offres **17**
8. Langue de l'offre .....
9. Documents constitutifs de l'offre .....
10. Soumission .....
11. Documents constitutifs de l'offre 17
12. Variantes 19
13. Lieu de livraison .....
14. Prix de l'offre et rabais 20
15. Documents attestant de la conformité des Fournitures et Services connexes au Dossier d'appel d'offres 21
16. Documents attestant des qualifications du Candidat 22
17. Garantie de soumission 22
18. Monnaies de l'offre 24
19. Délai de validité des offres 24
20. Forme et signature de l'offre 24

D. Dépôt des offres **25**

21. Cachetage et marquage des offres 25
22. Date et heure limite de dépôt des offres 26

E. Ouverture des plis et évaluation des offres **26**
23. Ouverture des soumissions par l'Autorité contractante 26
24. Évaluation et comparaison des offres 27
25. Éclaircissements concernant les offres .....
26. Examen préliminaire des offres 27
27. Conformité technique des offres 28
28. Non-conformité, erreurs et omissions 31

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SEME ONE à Cotonou, Tél : (229) 21 36 88 15 au plus tard le** 23 AVR 2025 **à 10 heures 00 minute.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SEME ONE Cotonou, le** 23 AVR 2025 **à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix **(203 390) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le 08 AVR 2025

Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République
BON A LANCER
Retiré le 04/04/2025
Nom AHOGNIDJE
Prénom Martin
Signature

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

MARCHÉ DE FOURNITURES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

émise le : 08 AVR 2025

Objet : Acquisition de pièces de rechange (ventilateurs, compresseurs, capteurs de température, filtres...) pour la maintenance préventive des appareils légers d'usage courant au X-TechLab, par accord-cadre à bon de commande sur deux (02) ans

BON A LANCER
CCMP/PR

Référence de la DRP : F_DPFR_103302

Source de financement : Budget national

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 055002013230230002000307109426391

Avril 2025

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

Sommaire

Première partie : Procédures de demande de renseignements et de prix ;

Section 0. Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Section I. Règlement particulier de la demande de renseignements et de prix (RPDRP) ;

- Sous-section A. : Instructions aux candidats (IC)
- Sous-section B : Données particulières de la demande de renseignements et de prix (DPDRP)
- Sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification
- Annexe A - Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre

Section II. Formulaires de soumission

Partie III. Marché

Section III. Cahier des clauses environnementales et sociales

Section IV. Formulaires du marché



PREMIÈRE PARTIE I : PROCÉDURES DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX



République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_DPFR_103302

Avis n° : ...../ADSC/PRMP-DPFR/APM/SP-PRMP/2025 du 08 AVR 2025

Objet : Acquisition de pièces de rechange (ventilateurs, compresseurs, capteurs de température, filtres...) pour la maintenance préventive des appareils légers d'usage courant au X-TechLab, par accord-cadre à bon de commande sur deux (02) ans.

BON A LANCER
PCOMPTER

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de pièces de rechange (ventilateurs, compresseurs, capteurs de température, filtres...) pour la maintenance préventive des appareils légers d'usage courant au X-TechLab, par accord-cadre à bon de commande sur deux (02) ans. Le marché est inscrit dans le Plan de Passation de l'Agence, sous la référence N° F_DPFR_103302.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les pièces de rechange pour la maintenance préventive des appareils ci-après : dispositif de purification d'eau, four à moufle LT9/14, étuve TR60, pH-mètre, refroidisseur à eau, sorbonne de laboratoire, armoire de sécurité pour produits chimique.

   NB : Les pièces de rechange objet de la présente DRP devront être livrés à l'état neuf et sous garantie du fabricant.

La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

Les fournitures objet de la présente DRP seront livrées au siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) au laboratoire du X-TechLab à Sèmè Two, à côté de l'immeuble Sèmè One à Cotonou.

Le délai de livraison des fournitures à partir de l'émission d'un bon de commande peut varier d'un (01) à deux (2) mois en fonction de la commande effectuée.

A l'issue de la présente DRP, un accord cadre à bons de commande sera signé avec le fournisseur retenu pour une durée d'exécution ne pouvant excéder deux (02) ans.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

CCMP/PR

a. Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans la fourniture et/ou la distribution des équipements, consommables, réactifs et produits de laboratoire de recherche ou de laboratoire médical, justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou prestataire, ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année 2025 en cours, au moins un (01) marché relatif à la fourniture de consommables, réactifs ou d'équipement de laboratoire **d'un montant minimum de huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante- dix-sept (8 474 577) Francs CFA HT** qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel ;
- Fournir une autorisation d'importation ou de vente d'équipements et de consommables de laboratoire, en cours de validité ;

  Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de vérifier l'authenticité de cette pièce par tout moyen et de rejeter une offre en cas de production de faux documents.

➢ **Capacité financière :**

- Avoir un chiffre d'affaire annuel moyen des activités de services et ou de fourniture d'un montant minimum de **seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-deux (16 949 152) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) ; **et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : Besoins en

financement du marché : **un millions quatre cent douze mille quatre cent vingt-neuf (1 412 429) Francs CFA.**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans la fourniture et/ou la distribution des équipements, consommables, réactifs et produits de laboratoire de recherche ou de laboratoire médical justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;
- Fournir une autorisation d'importation ou de vente d'équipements et consommables de laboratoire en cours de validité ;

  Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de vérifier l'authenticité de cette pièce par tout moyen et de rejeter une offre en cas de production de faux documents.
- Disposer d'un personnel clé pour exécuter le marché.

BON A LANCER CCMP/PR

➢ **Capacité financière :**

- Fournir une police d'assurance des risques professionnels ; **et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins en financement du marché : **un millions quatre cent douze mille quatre cent vingt-neuf (1 412 429) Francs CFA.**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de livraison des fournitures à partir de l'émission d'un bon de commande peut varier d'un (01) à deux (2) mois en fonction de la commande effectuée.

A l'issue de la présente DRP, un accord cadre à bons de commande sera signé avec le fournisseur retenu pour une durée d'exécution ne pouvant excéder deux (02) ans.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de

renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, sis au quartier DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter **du** 08 AVR 2025. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER
LA PRMP/PR

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, sis au quartier à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le** 23 AVR 2025 **à 10 heures 00 minute**.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, sise au quartier DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le** 23 AVR 2025 **à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-un (169 491) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le 08 AVR 2025

BON A LANCER
CCMP/PR

Agence de la Sème City
Personne Responsable des Marchés Publics

Mondoukpe H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

REPUBLIQUE DU BENIN
M D G L
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
COMMUNE DE KARIMAMA

IFU N° 6201910549002
BP : 01 Karimama
e-mail : s_prmp.karimama@mairie.bj

IFU N° 6201910549002, BP : 01 Karimama, *E-mail* : s_prmp.karimama@mairie.bj, Tél : (+229) 97 07 82 90

Avis National à Manifestation d'intérêt (AMI)

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Karimama
Mode de Passation : AOO (AMI+DP)
Référence SIGMAP : PI_ST_101115 *du PPMP 2025(Version 1)*
AVIS N° : 58/ 07 */M.CKM/PRMP/SPRMP du* 07/04/2025
Objet : Recrutement de 4 cabinets pour les études de construction d'une salle d'hospitalisation plus équipements au CS de Monsey ; de construction des maisons des jeunes de Birni-Lafia, de Bogo-Bogo, de Monsey et de Kompa, de réhabilitation de la maison des jeunes de Karimama puis la reconstruction du marché de Birni-Lafia ; de faisabilité technique pour la construction de deux modules boutiques à quatre cabines dans les marchés de Karimama et de Birni-Lafia et pour la réalisation de lévés topographiques de 20 écoles primaires publiques de la commune de Karimama (4 lots).

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la **commune de Karimama** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **29 janvier 2025**.
2. La commune de Karimama dispose dans le cadre de l'exécution de son budget des ressources des **FONDS FADeC Non Affecté COSO, investissement et des fonds propres** afin de financer l'exécution du PAI 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux **études de construction d'une salle d'hospitalisation plus équipements au CS de Monsey ; de construction des maisons des jeunes de Birni-Lafia, de Bogo-Bogo, de Monsey et de Kompa, de réhabilitation de la maison des jeunes de Karimama puis la reconstruction du marché de Birni-Lafia ; de faisabilité technique pour la construction de deux modules boutiques à quatre cabines dans les marchés de Karimama et de Birni-Lafia et pour la réalisation de levés topographiques de 20 écoles primaires publiques de la commune de Karimama.**
3. Les prestations comprennent :
   - Lot 1 : **Etude de construction d'une salle d'hospitalisation plus équipements au CS de Monsey ;**
   - *Lot 2 : Etude* **de construction des maisons des jeunes de Birni-Lafia, de Bogo-Bogo, de Monsey et de Kompa, de réhabilitation de la maison des jeunes de Karimama puis la reconstruction du marché de Birni-Lafia ;**
   - *Lot 3 : Etude de* **faisabilité technique pour la construction de deux modules boutiques à quatre cabines dans les marchés de Karimama et de Birni-Lafia ;**
   - *Lot 4 :* **Réalisation de levés topographiques de 20 écoles primaires publiques de la commune de Karimama.**

     *NB : **Un candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être attributaire d'un seul lot.***

BON A LANCER

4. Le délai de réalisation de la mission est de deux (02) mois pour chaque lot.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats [au moins cinq (05) et au plus huit (08))] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous-critères d'évaluation et note**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Inscription du domaine sur le RCCM : 10pts si inscrit et 0pt si non inscrit	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts BON A LANCER
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au	[25]	***Pour les anciens bureaux d'études/cabinets*** Avoir exécuté au cours des 10 dernières années avec succès des missions d'études : 5 points par preuves d'expériences valide. (Max : 5 expériences) ***Pour les entreprises naissantes et ceux qui n'ont pas***	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature

		Fournir les expériences du chef de mission qui doit avoir exécuté au cours des 10 dernières années avec succès des missions d'études : 5 points par preuves d'expériences valide. (Max : 5 expériences)	**NB** : une attestation de bonne fin sans le contrat correspondant équivaut à 3pts au lieu de 5pts ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution délivrées au chef de mission appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants où le chef de mission a travaillé (copies simples) ; **NB** : une attestation de bonne fin sans le contrat correspondant équivaut à 3pts au lieu de 5pts
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[50]	***Pour les anciens bureaux d'études/cabinets*** Avoir exécuté au cours des dix (10) dernières années avec succès : **Lot 1 :** Deux (02) missions d'étude pour la construction/réhabilitation d'un hôpital ; d'une salle d'hospitalisation ; d'une maternité ou d'un dispensaire d'une valeur chacune d'au moins 6 500 000 TTC. (25 points par preuve d'expériences valide. 0 pt par preuve d'expérience non valide (Max : 2 expériences)) **Lot 2 :** Deux (02) missions d'étude pour la construction/réhabilitation des maisons de jeunes et/ou de marché d'une valeur chacune d'au moins 10 000 000 TTC. (25 points par preuve d'expériences valide. . 0 pt par preuve d'expérience non valide (Max : 2 expériences)) **Lot 3 :** Deux (02) missions d'étude pour la construction/réhabilitation de boutiques et/ou de marché d'une valeur chacune d'au moins 6 000 000 TTC. (25 points par preuve d'expériences valide. . 0 pt par preuve d'expérience non valide (Max : 2 expériences)) Lot 4 : Deux (02) missions d'étude pour des opérations de lotissement, remembrement, recollement ou de réalisation de levées topographique d'une valeur chacune d'au moins 4 300 000 TTC. . (25 points par preuve d'expériences valide. . 0 pt par preuve d'expérience non valide (Max : 2 expériences)) ***Pour les entreprises naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence***	***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution délivrées au chef de mission appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants où le chef de mission a travaillé (copies simples) ; **NB** : une attestation de bonne fin sans le contrat correspondant équivaut à 5pts au lieu de 10pts pour les expériences générales (respectivement 3pts au lieu de 5pts pour les expériences générales)

BON A LANCER

		Fournir les expériences du chef de mission qui doit avoir exécuté au cours des 10 dernières années avec succès deux (02) missions d'études conformément aux lots ci-dessus énumérés. (25 points par preuve d'expériences valide. . 0 pt par preuve d'expérience non valide (Max : 2 expériences))	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Note de présentation avec indication géographique, tél : e-mail fonctionnel (3pts) suivi de l'organigramme (2pts) : **5pts** Note de présentation sans les informations ci-dessus : 0pts	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Prouver un personnel composé de : ✓ Lot 1 et Lot 2 : 1. **Un chef de mission** : Architecte/ ou ingénieur de conception BAC+5 en Génie-Civil **:2pts** ***(diplôme : 2pts)*** 2. Environnementaliste : BAC+5 en Environnement ou tout diplôme équivalent **2pts** ***(diplôme : 2pts)*** 3. Topographe : Brevet de Technicien Supérieur (BTS)/ Diplôme universitaire de Technologie (DUT)/Licence professionnelle en Topographie. **2pts** ***(diplôme : 2pts)*** 4. Electricien : Brevet de Technicien Supérieur (BTS)/ Diplôme universitaire de Technologie (DUT)/Licence professionnelle en électricité – Bâtiment. **2pts** ***(diplôme : 2pts)*** 5. Ingénieur en génie civil et spécialiste en VRD **2pts** ***(diplôme : 2pts)*** ✓ Lot 3 : 1. **Un chef de mission** : Architecte/ ou ingénieur de conception BAC+5 en Génie-Civil **:2,5 pts** ***(diplôme :2,5 pts)*** ***2.*** Environnementaliste : BAC+5 en Environnement ou tout diplôme équivalent **2,5 pts** ***(diplôme : 2,5 pts)*** ***3.*** Topographe : Brevet de Technicien Supérieur (BTS)/ Diplôme universitaire de Technologie (DUT)/Licence professionnelle en Topographie. **2,5 pts** ***(diplôme : 2,5 pts)*** ***4.*** Electricien : Brevet de Technicien Supérieur (BTS)/ Diplôme universitaire de Technologie	- Liste du personnel signée par le soumissionnaire - copies légalisées des diplômes de chaque personnel

BON A LANCER

		(DUT)/Licence professionnelle en électricité – Bâtiment. **2,5 pts** ***(diplôme : 2,5 pts)*** ✓ ***Lot 4 :*** ***1.Chef de mission :*** Bac+5 en géomètre-topographe et être un Géomètre Expert Agrée ; Avoir l'attestation de membre de l'Ordre des Géomètres Experts du Bénin en cours de validité **4pts** ***(diplôme : 2pts ; Attestation membre :2pts)*** **2.Un (01) Technicien Supérieur :** Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Géomètre-Topographe **2pts** ***(diplôme : 2pts)*** **3.Deux (02) technicien :** Diplôme de Technicien Opérateur Géomètre **2pts chacun soit 4pts pour les deux,*(diplôme :2pts)*** **NB : Pour les nouveaux cabinets** et ceux qui n'ont pas encore trois ans d'existence : Chaque personnel doit avoir au moins 7 ans d'expériences à compter de la date d'obtention du diplôme et avoir mener 3 expériences similaires (**Voir tableau Personnel en annexe pour les détails)** BON A LANCER	
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est **60points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Karimama**, tél : 0197078290 (PRMP) e-mail : s_prmp.karimama@mairie.bj, et prendre connaissance des documents de présélection au *secrétariat permanent des marchés publics* : **2ème bureau à droite à l'entrée du bâtiment de la Mairie** de Karimama de 8h00 à 12h30 et de 14h à 17h30.

    Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 08/04/2025 Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **2ème bureau à droite à l'entrée du bâtiment de la Mairie** de Karimama. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par **voie postale**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées par lot en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après Secrétariat de PRMP au **2ème bureau à droite à l'entrée du bâtiment de la Mairie** de Karimama au plus tard le 23/04/2025 à 10h00 **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

    Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **salle de réunion de la Mairie de Karimama** Le 23/04/2025 à **10h30min**.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

    Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

    Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

    La décision insérer de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

    En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics.

BON A LANCER

Karimama, le 07/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP),

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI ★ COMMUNE DE KARIMAMA ★ La PRMP

Tesilim Owatondji BELLO

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

-*-*-*-*-*-*-*-*-*

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES SECONDAIRES (PAPVS)

-*-*-*-*-*-*-*-*-*

AUDIT DES ACQUISITIONS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

AMI N°:007...../2025/SIRAT/DG/PRMP/DP-AUA/Coord-PAPVS/SPM

EMIS LE ...07 avril 2025...

Maître d'Ouvrage	:	Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT)
Autorité Contractante	:	Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire du Bénin (SIRAT SA)
Source de Financement	:	BAD (72,30%) et AGTF (27,70%)
Reference SIGMAP	:	PI_PAPVS 1_102192
Gestion	:	2025

Avril 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Pays : Bénin

Objet : Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires

Secteur : Eau et Assainissement

Référence de l'Accord de financement : **Prêt BAD N° 2000200006056 du 17 Juillet 2023**

&Prêt AGTF N°5050200001752 du 17 Juillet 2023

N° d'Identification du Projet : **P-BJ-EBC-003**

1. Le Gouvernement du Bénin a reçu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement et un prêt de l'Africa Growing Together Fund (AGTF) afin de couvrir le coût du Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'**audit des acquisitions.**

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
   - la vérification de la conformité de l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions des Accords de financement (AF) BAD N°2000200006056 du 17 juillet 2023 et de prêt AGTF N°5050200001752 du 17 juillet 2023, telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ;
   - la vérification de la conformité physique et technique des réalisations par rapport au taux de décaissement et ;
   - l'examen de la capacité de l'Organe d'exécution (OE) qu'est la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) à remplir son mandat fiduciaire.

   Pour plus de détails sur les services prévus, veuillez-vous référer aux Termes de référence de la mission. La durée totale de la mission d'audit est estimée à douze (12) semaines pour toutes les trois (3) années 2024, 2025 et 2026.

3. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire du Bénin (SIRAT SA) à travers la Personne Responsable des Marchés Publics invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, d'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de l'inclure dans la liste restreinte.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes : de 8 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée, et, de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi, heure locale.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 avril 2025 **à 10 heures précises (heure locale)** et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour l'audit des acquisitions du Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires** » à l'adresse suivante :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA),
Rue : Von Obama Beach, Quartier Awhanleko Plage Ouest 4 Étage : Secrétariat Permanent de la PRMP de la SIRAT SA sis à l'immeuble SCI Trait d'Union, 4ème étage, Bureau B 57.
Tél. : (+229) 21 60 45 45 / 97 48 70 55 ; courriel : prmp@sirat.bj

Cotonou, le 07 avril 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT SA,

PRMP

Salifou MAMAN



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

MAIRIE DE OUASSA-PEHUNCO
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 PEHUNCO
Tél. 97 06 04 58
E-mail: mairiepehunco@mairie.bj

Commune de Péhunco

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

DAO N° T_DST_100774 du 24/02/2025

Objet :

Travaux de construction d'ouvrages de franchissement complémentaires sur la route OUASSA MARO-GOUNTIA y compris les aménagements connexes

Source de financement : FADeC NON AFFECTE 2025

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 2331

Accord de prêt : NA

Commencé le 01/04/2025
Achevé le 01/04/2025

Avril 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Travaux de construction d'ouvrages de franchissement complémentaires sur la route OUASSA MARO-GOUNTIA y compris les aménagements connexes

Mode de passation : AOO

L'an 2025 et le 1er Avril à 09 H 30 mn, dans la salle de réunion de la mairie de Péhunco, la commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal des marchés publics le 27 Février 2025, le journal la nation le 27 février 2025 et sur SIGMAP le 28 février 2025

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la cellule de contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal 62-2/006/MCP/CCMP/S-CCMP du 13/02/2025.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°63/017/MCP-SE-DAAF-PRMP/SP/PRMP du 28 mars 2025.

- **Président** : **ALLAGBE ISSA Nazir**, Personne Responsable des Marchés Publics,
- **Rapporteur** : **ASSO Boukary**, CSVEMI Péhunco.
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Péhunco	**KODA N'GOBI M. Benoît**	Conseiller communal, deuxième adjoint au Maire	**(Absent)** Avec voix délibérative
Mairie de Péhunco	**HANGNOUN Ernest**	Directeur des Affaires administratives et Financières	Avec voix délibérative
Mairie de Péhunco	**TAMA SOULE Dramane**	Conseiller communal	Avec voix délibérative
Mairie de Péhunco	**MORA Issa**	Juriste	Avec voix délibérative

Les travaux sont répartis en un (1) lot comme suit : **Travaux de construction d'ouvrages de franchissement complémentaires sur la route OUASSA MARO-GOUNTIA y compris les aménagements connexes**

Aux date et heure limites de dépôt des offres, vingt-neuf (29) soumissionnaires ont retiré le dossier et 10 ont déposé leurs plis

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	LES ELITES DE LA PLANETE	31/03/2025 à 10 h 30	SALIFOU FOFANA Taïrou 01 96 03 07 26	Bénin	Néant
2	KABIYESSI 2 ETC	01/04/2025 à 08 h 00	OUNGUEVOU Caden 01 69 36 35 87	Bénin	Néant
3	ELITEC BTP	01/04/2025 à 08 h 00	SAMBIENOU N'Tcha Marcel Tel : 01 54 02 59 92	Bénin	Néant
04	CODIMACI	01/04/2025 à 08 h 00	AHOSSI Hypolyte 01 40 77 58 20	Bénin	Néant
05	COMPUTER HOUSE	01/04/2025 à 08 h 02	SUNON TAMBA Luc 01 97 73 9251	Bénin	Néant
06	GROUPEMENT GARMEL BTP/HF GROUP	01/04/2025 à 08 h 05	BARASSOUNON Kadiri tel : 01 94 83 16 15	Bénin	Néant
07	ETRACO	01/04/2025 à 08h 07	AIZONOU Benjamin Tel : 01 61 41 97 80	Bénin	Néant
08	SHARAF BTP	01/04/2025 à 08 h 10	MOUCHARAF Yacoubou Tel : 01 94 0102 01	Bénin	Néant
09	BEATITUDE ABSOLU	01/04/2025 à 08 h 45	KOTCHONI Marius 01 97 37 54 10	Bénin	Néant
10	DGT BTP	01/04/2025 à 08 h 55	GNAKAJA Sergio tel : 01 94 35 93 03	Bénin	Néant

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ELITES DE LA PLANETE	KABIYESSI 2 ETC	ELITEC BTP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Non	Non	Non
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Rejeté**	**Rejeté**	**Rejeté**

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	CODIMACI SARL	COMPUTER HOUSE	GARMEL BTP/HF GROUP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Non	Non	Non
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Rejeté**	**Rejeté**	**Rejeté**

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ETRACO	SHARAF BTP	BEATITUDE ABSOLU
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Non	Non	Non
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Rejeté**	**Rejeté**	**Rejeté**

Le Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	DGT BTP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Motifs de rejet des offres

LES ELITES DE LA PLANETE : Mauvaise présentation de l'offre. En effet, le soumissionnaire a adressé son offre à Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de OUASSA PEHUNCO au lieu de l'autorité contractante qui est ici la commune de Péhunco. L'enveloppe extérieure ne comporte pas l'identification de l'appel d'offre indiquée à la clause 1.1 des IC des DPAO qui est ici la référence « **T_DST_100774** ».

KABIYESSI 2 ETC : Mauvaise présentation de l'offre. L'enveloppe extérieure ne comporte pas l'identification de l'appel d'offre indiquée à la clause 1.1 des IC des DPAO qui est ici la référence « **T_DST_100774** ».

ELITEC BTP : Mauvaise présentation de l'offre. En effet, le soumissionnaire a adressé son offre à Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de OUASSA PEHUNCO au lieu de l'autorité contractante qui est ici la commune de Péhunco. L'enveloppe extérieure ne comporte pas l'identification de l'appel d'offre indiquée à la clause 1.1 des IC des DPAO qui est ici la référence « **T_DST_100774** ».

CODIMACI SARL : Mauvaise présentation de l'offre : L'annexe du renseignement relatif à la candidature n'a pas été jointe

COMPUTER HOUSE : Mauvaise présentation de l'offre. L'enveloppe extérieure ne comporte pas l'identification de l'appel d'offre indiquée à la clause 1.1 des IC des DPAO qui est ici la référence « **T_DST_100774** ».

Groupement GARMEL BTP/ HF GROUP : Mauvaise présentation de l'offre. Le soumissionnaire a adressé son offre de la façon suivante : **Attention** : Personne Responsable des Marchés Publics (Mairie de Péhunco) au lieu de l'autorité contractante. En plus, l'enveloppe extérieure ne comporte pas l'identification de l'appel d'offre indiquée à la clause 1.1 des IC des DPAO qui est ici la référence « **T_DST_100774** ».

ETRACO : Mauvaise présentation de l'offre. L'offre a été adressée de la façon suivante : AU SECRTARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE LA

MAIRIE DE PEHUNCO BOITE POSTALE.....TEL : 97 20 98 77 au lieu de l'autorité contractante. Le numéro de téléphone n'est pas celui du secrétariat de la PRMP ni celui de la PRMP L'enveloppe extérieure ne comporte pas l'identification de l'appel d'offre indiquée à la clause 1.1 des IC des DPAO qui est ici la référence « **T_DST_100774** ».
Par ailleurs la mention inscrite est : **A n'ouvrir qu'en séance publique de l'ouverture des offres** au lieu de : « **Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis** »
SHARAF BTP : Mauvaise présentation de l'offre. L'enveloppe extérieure ne comporte pas l'identification de l'appel d'offre indiquée à la clause 1.1 des IC des DPAO qui est ici la référence « **T_DST_100774** ».
BEATITUDE ABSOLU : Mauvaise présentation de l'offre. En effet, le soumissionnaire a adressé son offre à Monsieur la Prmp De La Commune De Péhunco au lieu de l'autorité contractante qui est ici la commune de Péhunco. En plus l'enveloppe comporte la mention « A N'OVRIR QU'EN SEANCE au lieu de « **Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis** »

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier
1	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)
2	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)
3	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)
4	Enveloppes intérieures et les mentions (2)
5	Présence de clé USB
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB
7	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à enga le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise
8	Lettre de soumission datée, signée et cachetée
9	Rabais
10	Accord ou promesse d'accord du groupement, si requis
11	Montant TTC de l'offre
12	Montant HT de l'offre
13	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté
14	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté
15	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie
16	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dan commande publique daté, signé et cacheté
17	Attestation de capacité financière
18	Etats financiers (BILAN)
19	Attestation de non exclusion de la commande publique
20	Références techniques
21	Liste du personnel
22	Liste du matériel

N°	Eléments à vérifier
23	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant trois (3) années d'existence)
24	Variantes
25	Délai d'exécution proposé
26	Attestation de non faillite
27	Attestation fiscale
28	Attestation CNSS
29	IFU
30	Le cahier des clauses techniques daté ; signé et cacheté
31	Preuves des expériences et de qualifications du personnel
32	Preuves de disponibilité des moyens matériels
33	Formulaire de renseignement sur le candidat
34	Registre de commerce
35	Organisation des travaux sur site
36	Sous-détails des prix unitaires
37	Programme de mobilisation et construction signé
38	Calendrier de mobilisation
39	Calendrier de construction
40	RIB
41	Méthode d'exécution ou de réalisation

NA = Non applicable **F**= Fourni **NF**= Non Fourni

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires .....**Néant**.

- des membres du COE .....**Néant.**

- des membres de l'organe de contrôle .....**Néant**.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 10 h 47 mn.

Fait à Péhunco, le 1er avril 2025

Le Président

ALLAGBE ESSA Nazir

Le Rapporteur

ASSO Boutary

Les membres

Ernest HANGNOUNP

Ibramane TAOUA S.

MORA Issa

L'organe de contrôle

Geoffroy M. HOUNSA

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° T_DST_100774 relatif aux Travaux de construction d'ouvrages de franchissement complémentaires sur la route OUASSA MARO-GOUNTIA y compris les aménagements connexes

(Liste de l'administration)

Mairie de péhunco , salle de réunion le 1er Avril 2025 à 09h 30

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	TAMA SOULE Ibramane	Mairie	CC	0166926805	
02	HANGNOUN Ernest	Mairie	DAAF	0166455675	
03	HOUNSA M. Géoffroy	Mairie	C/CCMP	0197816210	
04	Asso Boukary	Mairie	CSVEM1	01 96142314	
05	MORA Issa	Mairie	Juriste	01955571135	
06	MOHAMED A. Djabirou	Mairie	SPRMP	0166825 26	
07	AGLAGBE Essy Nazaire	Mairie	PRMP	0195917703	

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° T_DST_100774 relatif aux Travaux de construction d'ouvrages de franchissement complémentaires sur la route OUASSA MARO-GOUNTIA y compris les aménagements connexes

Mairie de péhunco , salle de réunion le 1er Avril 2025 à 09h 30

(Liste des soumissionnaires /représentants)

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	SALIFOU FOFANA Taiwa	STE Elites Planette	Courtier	01960507 26	
02	HOUNGUEVOU Caden	KABIYESSI 2 ETC	Représentant	0169363587	
03	SAMBIENOU N'Zeha Marcel	ELITEC BTP	chef chantier	01540259 92	
04	AHOSSI Hyppolyte	CODIMACI	chauffeur	01907753 20	
05	Moudharef Yacoub	SHARAF BTP	Promoteur	94010201	
06	AIZONOU Benjamin	ETRACO	Rpt/ entre	61419786	
07	BARASSOUNON Radiri	CARMEL BTP/HF Groupe	Représentant	0194831615	
08	KOTCHORI Marius	BEATITUDE ASSOCIE	Représentant	01973734 10	

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

(SONEB)

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres N°002/25/SONEB/DG/DAAG/PRMP/CCMP/SPMP/CK
Du 24/02/2025

Objet : *Entretien et réparation des véhicules de la SONEB, gestions 2025 - 2026 en accord-cadre de deux ans, à bons de commande*

Source de financement : *Fonds propres (budget autonome)*

Gestion : *2025-2026*

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le : 20/03/2025
Achevé le :20/03/2025

Mars 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres N°002/25/SONEB/DG/DAAG/PRMP/CCMP/SPMP/CK relatif à l'entretien et la réparation des véhicules de la SONEB, gestions 2025 - 2026 en accord-cadre de deux ans, à bons de commande

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi vingt mars à dix heures, dans la salle de conférence du troisième étage de la Direction Générale de la SONEB, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans les canaux ci-après :

- Le journal LA NATION N°8689 du 27 février 2025 :
- Le SIGMaP le 27 février 2025 ;
- Le journal des Marchés Publics N°456 du 27 février 2025 ;
- Le site de la SONEB du 27 février au 20 mars 2025.

La date limite de remise des offres était fixée au 20 mars 2025 à 09 heures 30 minutes.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°008/2025/CCMP/SP du 24/02/2025.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°063/25/SONEB/DG/PRMP/SP du 20 mars 2025 et la lettre N°089/25/SONEB/DG/PRMP/SP du 18 mars 2025 :

- Président : Modeste DOSSOU-YOVO ; Représentant PRMP
- Rapporteur : Houzérou IDRISSOU, représentant DAAG
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	Chamchiatt KOFFE	Représentant	*Avec voix délibérative*
	Yvonnick AZANDOSSESSI	Représentant	*Avec voix délibérative*
CCMP	Abdoul Ramane AGNORO	Représentant	*Avec voix délibérative*
DF	Olivier BOSSOU	Représentant	*Avec voix délibérative*
DAJCDA	Max-Aurel AHOUANHOUN	Représentant (juriste)	*Avec voix délibérative*

Les prestations sont réparties en quatre lots comme suit :

- Lot n°1 : Entretien et réparation des véhicules à essence et certains TOYOTA 4X4 Bâché diesel ;
- Lot n°2 : Entretien et réparation des véhicules TOYOTA 4X4 Bâché diesel ;
- Lot n°3 : Entretien et réparation des véhicules FORD diesel, NISSAN 4X4 Bâché diesel ;
- Lot n°4 : Entretien et réparation des camions et remorque.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quinze (15) candidats ont retiré le dossier et six (06) soumissionnaires ont déposé leurs plis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : cinq (05) plis
- Lot 2 : six (06) plis
- Lot 3 : trois (3) plis
- Lot 4 : zéro (0) pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Lots	Observations
1	ETS GEMADE	20/03/25 à 08H07	BIRIBOU Farid 01 97 21 03 04	Bénin	1-2-3	1 original 1 copie 1 clé USB
2	ETS GAMA	20/03/25 à 08H27	DAGBETO Léopold 01 48 70 43 08	Bénin	1-2	1 original 1 copie 1 clé USB
3	EXPERIENCE 2000	20/03/25 à 08H33	GBESSEMEHLAN Clément 01 61 39 29 48	Bénin	1-2	1 original 1 copie 1 clé USB
4	SERVICES AUTO PLUS ET FILS (SAPF)	20/03/25 à 08H37	BOKPE Augustin 01 43 32 51 82	Bénin	1-2-3	1 original 1 copie 1 clé USB
5	STEM SARL	20/03/25 à 09H15	ADAM Idriss 01 97 72 87 11	Bénin	1-2-3	1 original 1 copie 1 clé USB
6	GIANI & PARTNERS INVESTMENTS SARL	20/03/25 à 09H28	HOUNKPEVI Andoline 01 61 82 31 72	Bénin	2	1 original 1 copie 1 clé USB

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ETS GEMADE	ETS GAMA	EXPERIENCE 2000	SAPF	STEM SARL	GIANI & PARTNERS INVESTMENTS SARL
Lots		1-2-3	1-2	1-2	1-2-3	1-2-3	2
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Respect de la présentation des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté en la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires													
		ETS GEMADE			ETS GAMA		EXPERIENCE 2000		SAPF			STEM SARL			GIANI & PARTNERS INVESTMEN
LOTS		**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**1**	**2**	**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**1**	**2**
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02
5.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
7.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	SO	SO	SO	F
8.	Lettre de soumission **datée, signée et cachetée**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
9.	Montant HT de l'offre	1.885.500	2.910.600	2.104.400	1.409.000	2.320.500	2.281.150	3.588.600	1.598.200	2.806.500	2.232.000	1.802.000	2.655.600	2.459.500	5.506.500
10.	Montant TTC de l'offre	2.224.890	3.434.508	2.483.192	1.662.620	2.738.190	2.691.757	4.234.548	1.885.876	3.311.670	2.633.760	2.126.360	3.133.608	2.902.210	6.497.670
11.	Rabais	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, **signé et cacheté**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
13.	Programme d'activité chiffré **daté, signé et cacheté**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
14.	Garantie de soumission	F	F	F	F	F	SO	SO	SO	SO	SO	F	F	F	F
15.	Lettre de déclaration de garantie **datée, signée et cachetée**	SO	SO	SO	SO	SO	F	F	F	F	F	SO	SO	SO	SO

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires													
		ETS GEMADE			ETS GAMA		EXPERIENCE 2000		SAPF			STEM SARL			GIANI & PARTNERS INVESTMEN
LOTS		**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**1**	**2**	**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**1**	**2**
16.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
17.	Etats financiers (**2021 ; 2022 et 2023**)	F	F	F	F	F	F	F	SO	SO	SO	F	F	F	F
18.	Bilan d'ouverture (entreprises naissantes)	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	F	F	F	SO	SO	SO	SO
19.	Formulaire de renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
20.	Formulaire de renseignement sur le groupement	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
21.	Accord ou la promesse d'accord de groupement	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
22.	Formulaire ANT 2	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
23.	Description technique des services signée	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
24.	Liste du personnel clé **signée** (anciennes entreprises)	F	F	F	F	F	F	F	SO	SO	SO	F	F	F	F
25.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel clé (anciennes entreprises)	F	F	F	F	F	F	F	SO	SO	SO	F	F	F	F
26.	Liste du personnel d'encadrement + personnel clé **signée** (entreprises naissantes)	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	F	F	F	SO	SO	SO	SO
27.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement + personnel clé (entreprises naissantes)	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	F	F	F	SO	SO	SO	SO
28.	Liste du matériel **signée**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
29.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
30.	Prestations similaires (anciennes entreprises)	F	F	F	F	F	F	F	SO	SO	SO	F	F	F	F
31.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique **daté, signé et cacheté**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
32.	Attestation d'assurance risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	F	F	F	SO	SO	SO	SO

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires													
		ETS GEMADE			ETS GAMA		EXPERIENCE 2000		SAPF			STEM SARL			GIANI & PARTNERS INVESTMEN
LOTS		**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**1**	**2**	**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**1**	**2**
33.	Original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
34.	Attestation d'identification du statut de MPME délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME)	**NF**	**NF**	**NF**	**NF**	**NF**	F	F	F	F	F	**NF**	**NF**	**NF**	**NF**

Légende : F= Fourni ; SO= Sans objet ; NF= Non Fourni ; N= Néant.

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant
- des membres du ou de la COE : Néant
- des membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 13heures.

Fait à Cotonou, le 20 mars 2025

Le Président

Modeste DOSSOU-YOVO

Le Rapporteur

Houzérou IDRISSOU

Les membres

Max-Aurel AHOUANHOUN

Olivier BOSSOU

Chamchiatt KOFFE

Yvonnick AZANDOSSESSI

L'organe de contrôle

Abdoul Ramane AGNORO



Rubrique

ocès verbal d'attribution - Résultats d'évaluati

MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP. : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

N°016 /MCOT/PRMP/SP-PRMP Cotonou, le 13/03/25

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL DE NON ATTRIBUTION PROVISOIRE

AVIS N°036/2024/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 30/12/2024
(**NON ATTRIBUTION PROVISOIRE** suite au procès-verbal
suite au procès-verbal n° 06-33/DNCMP/DiC/ACG/2025 du 07/03/2025)

ACCORD-CADRE TRIENNAL A BONS DE COMMANDE POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE CHARGE D'ASSURER LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE DES ECOLES MATERNELLES, PRIMAIRES ET ARRONDISSEMENTS DE LA COMMUNE DE COTONOU

APPEL D'OFFRES N°	:	**S_DAAF_89776**
SOURCE DE FINANCEMENT	:	**FONDS PROPRES**
GESTION	:	**2024**
IMPUTATION BUDGETAIRE	:	**62156**
COMMENCÉ LE	:	**13/03/2025**
ACHEVÉ LE	:	**13/03/2025**

MARS 2025

Procès–verbal de non attribution provisoire

Objet : DAO n° 036/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 30-12-2024 relatif au recrutement par accord-cadre d'un prestataire chargé d'assurer la restauration, la location et l'installation de logistique dans le cadre des réceptions et cérémonies officielles.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi treize mars à 16 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 066/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 24/01/2025 adressée à l'organe de contrôle :

- Président : **Manet Floriana C. GAZARD**
- Rapporteur : **Syl-Marial BEHANZIN**
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	**Eric MEVO**	Représentant DAAF	Avec voix délibérative
Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP)	**Amaria TALON**	CSP-PRMP	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

ACCORD-CADRE TRIENNAL A BONS DE COMMANDE POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE CHARGE D'ASSURER LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE DES ECOLES MATERNELLES, PRIMAIRES ET ARRONDISSEMENTS DE LA COMMUNE DE COTONOU	
Procédures	
Mode de passation	**AOOI**
Soumissionnaire(s)	
UNITED SECURITY SERVICES BENIN IDEAL EXPERT SECURITE	
LOT 1 : SECURITE DES ECOLIERS LORS DES TRAVERSEES DE VOIE A L'ARRIVEE ET A LA SORTIE DES ECOLES	
Soumissionnaire écarté	
Soumissionnaires	**Motifs**
IDEAL EXPERT SECURITE	Examen de recevabilité de l'offre Défaut de la référence SIGMAP sur l'enveloppe extérieure
Attributaire	
Nom	-
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	-

Prix	-
Délai d'exécution	-
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-
Lot 2 : sécurisation et gardiennage de jour comme de nuit de vingt (20) arrondissements et directions externes de la Mairie de Cotonou	
Soumissionnaire écarté	
Soumissionnaires	**Motifs**
UNITED SECURITY SERVICES BENIN	Examen de recevabilité de l'offre Défaut de la référence SIGMAP sur l'enveloppe extérieure
Attributaire	
Nom	-
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	-
Prix	-
Délai d'exécution	-
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-
Lot 3 : Sécurisation et gardiennage de jour comme de nuit de cent vingt-huit (128) écoles maternelles et primaires de la ville de Cotonou	
Soumissionnaire écarté	
Soumissionnaires	**Motifs**
-	-
Attributaire	
Nom	-
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	-

Prix	-
Délai d'exécution	-
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté **la proposition de non attribution**.

La Présidente a clôturé la séance à 17 heures 30 minute.

Fait à Cotonou, le 13 mars 2025

Rapporteur

Syl-Manuel BEHANZIN

CSP-PRMP

Amanda TALON

Rpt DAAF

Eric MEVO

Présidente

Mawel GAZARD

MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

N°014 /MCOT/PRMP/SP-PRMP Cotonou, le 12/03/25

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL DE NON ATTRIBUTION PROVISOIRE

AVIS N°036/2024/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 30/12/2024
(**NON ATTRIBUTION PROVISOIRE** suite au procès-verbal
n° 06-16/DNCMP/DiC/AM/GMJL/JJ/BA/AG/KKR/2025 du 05/03/2025)

RECRUTEMENT PAR ACCORD-CADRE D'UN PRESTATAIRE CHARGÉ D'ASSURER LA RESTAURATION, LA LOCATION ET L'INSTALLATION DE LOGISTIQUE DANS LE CADRE DES RECEPTIONS ET CEREMONIES OFFICIELLES

APPEL D'OFFRES N°	:	**S_DAAF_89730**
SOURCE DE FINANCEMENT	:	**FONDS PROPRES**
GESTION	:	**2024**
IMPUTATION BUDGETAIRE	:	**6276111/6276613/6276211**
COMMENCÉ LE	:	**12/03/2025**
ACHEVÉ LE	:	**12/03/2025**

MARS 2025

24 & 89

Procès–verbal de non attribution provisoire

Objet : DAO n° 036/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 30-12-2024 relatif au recrutement par accord-cadre d'un prestataire chargé d'assurer la restauration, la location et l'installation de logistique dans le cadre des réceptions et cérémonies officielles.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi douze mars à 16 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 066/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 24/01/2025 adressée à l'organe de contrôle :

- Président : **Manet Floriana C. GAZARD**
- Rapporteur : **Syl-Marial BEHANZIN**
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	**Eric MEVO**	Représentant DAAF	Avec voix délibérative
Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP)	**Amaria TALON**	CSP-PRMP	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

RECRUTEMENT PAR ACCORD-CADRE D'UN PRESTATAIRE CHARGE D'ASSURER LA RESTAURATION, LA LOCATION ET L'INSTALLATION DE LOGISTIQUE DANS LE CADRE DES RECEPTIONS ET CEREMONIES OFFICIELLES	
Procédures	
Mode de passation	**AOON**
Soumissionnaire(s)	
1- BAR RESTAURANT CHEZ BIJOU 2- BARAK GROUP SARL 3- SODEXO EVENTS 4- MEFAG 5- NBGC 6- TROPICAL EVENTS	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
BAR RESTAURANT CHEZ BIJOU	Examen de recevabilité de l'offre Le pli du soumissionnaire BAR RESTAURANT CHEZ BIJOU a été rejeté à l'ouverture des offres pour les motifs suivants : - défaut de l'objet du marché sur l'enveloppe extérieure ; - défaut de la référence d'identification de l'appel d'offres sur l'enveloppe extérieure conformément à la clause 1.1 des IC. Ledit soumissionnaire a formulé un recours administratif auprès de la PRMP et un recours en arbitrage auprès de l'ARMP. Par l'avis n°
BARAK GROUP SARL	Examen de recevabilité de l'offre Le pli du soumissionnaire BARAK GROUP SARL a été rejeté à l'ouverture des offres pour les motifs suivants :

	- défaut de la référence d'identification de l'appel d'offres sur l'enveloppe extérieure conformément à la clause 1.1 des IC ; - le pli n'est pas adressé à l'autorité contractante conformément à la clause 22.1 des instructions aux candidats.
SODEXO EVENTS	Examen de recevabilité de l'offre Le pli du soumissionnaire SODEXO EVENTS a été rejeté à l'ouverture des offres pour le motif suivants: défaut de la référence d'identification de l'appel d'offres sur l'enveloppe extérieure conformément à la clause 1.1 des IC.
MEFAG	Examen de recevabilité de l'offre Le pli du soumissionnaire MEFAG a été rejeté à l'ouverture des offres pour le motif suivant : l'enveloppe intérieure portant la mention originale ne comporte pas la clé USB ni la garantie de soumission ni les renseignements relatifs à la candidature.
NBGC	Examen de recevabilité de l'offre Le pli du soumissionnaire NBGC a été rejeté à l'ouverture des offres pour le motif suivant : défaut de la référence d'identification de l'appel d'offres sur l'enveloppe extérieure conformément à la clause 1.1 des IC
TROPICAL EVENTS	Examen de recevabilité de l'offre Le pli du soumissionnaire TROPICAL EVENTS a été rejeté à l'ouverture des offres pour les motifs suivants : - le pli n'est pas adressé à l'autorité contractante conformément à la clause 22.1 des instructions aux candidats ; - défaut de la référence d'identification du marché sur l'enveloppe extérieure conformément à la clause 1.1 des IC.
Attributaire	
Nom	-
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	-
Prix	-
Délai d'exécution	-
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté **la proposition de non attribution**.

La Présidente a clôturé la séance à 17 heures 00 minute.

Le Rapporteur

Syl-Narcel BEHANZIN

CSP-PRMP

Amani TALON

Rpt DAAF

Eric MEVO

Fait à Cotonou, le 12 mars 2025

Présidente

Manuel GAZARD

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence n°033/MEF/PRMP/SP du 20/09/2024 relatif à l'équipement des bureaux de la DNCMP et ses Directions départementales en mobiliers de bureau.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 novembre à 15 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Bureau 102, 1er étage du bloc technique du Ministère de l'Economie et des Finances la Commision d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°038/PRMP/COE/SP du 05/11/2024 :

- Président de la commission : **Salifou MAMAN**
- Spécialiste en passation de marchés : **Joachim HADEGBE**
- Membres :

Administration	Nom et Prénom	Qualité	Observations
DNCMP	**HOUEVOYEHA Léocadie**	Représentante de la DNCMP	Avec voix délibérative
DGB	**Adiatou DJIBRIL**	Représentante de la DGB	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot Unique		**Intitulé : Equipement des bureaux de la DNCMP et ses Directions départementales en mobiliers de bureau**	
Procédure			
Mode de passation		Appel d'Offres Ouvert (AOO)	
Justification		(si requise)	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle		**PV N°172-09/CCMP-MEF/HM/2024**	
Soumissionnaire(s)			
1	**Groupement ETS ZOM-ESPACE & BENIN HERO SARL**	4	**MBK BUSINESS GROUP SARL**
2	**SIMORGH SARL**	5	**GOLDEN SOLUTIONS SARL**
3	**BEIC SARL**	6	**AYEMA ET FILS SARL**

Soumissionnaires écartés	**Motifs**
Groupement ETS ZOM-ESPACE & BENIN HERO SARL	La pièce "Résultats des tests des climatiseurs, établis par un laboratoire accrédité ou agrée dans la sous région ou dans le pays de provenance du fabricant" produite par le soumissionnaire est en langue Anglaise et n'est pas accompagnée de la traduction en langue Française conformément aux dispositions du point 9 de l'avis d'appel d'offres et de la clause 10.1 des Instructions aux Candidats
SIMORGH SARL	La pièce "Licence 150 encore appelée certificat de conformité aux normes de performance énergétique minimale" produite par le soumissionnaire est un document en langue Anglaise et n'est pas accompagnée de la traduction en langue Française conformément aux dispositions du point 9 de l'avis d'appel d'offres et de la clause 10.1 des Instructions aux Candidats.
MBK BUSINESS GROUP SARL	Fiche technique non conforme pour l'article 11: L'armoire semi-vitrée à deux battants en bois proposée par le soumissionnaire dans sa fiche technique n'a pas les mêmes dimensions (80x42x200H) que celles exigées dans la description technique du DAO (800x2000x400)

GOLDEN SOLUTIONS SARL	Fiche technique non conforme pour l'article 13: La chaise visiteur importée pour agent proposée par le soumissionnaire dans sa fiche technique n'a ni ardoise ni accoudoir alors le DAO a exigé chaise visiteur importée (chaise DPS non roulant non basculant avec ardoise et accoudoir)
AYEMA ET FILS SARL	Le soumissionnaire n'a pas fourni l'offre conforme écononomiquement la plus avantageuse.

Attributaire		
Nom	**BEIC SARL**	
Montant proposé	**123 948 435**	TTC
Montant évalué (corrigé)	**123 948 435**	TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Equipement des bureaux de la DNCMP et ses Directions départementales en mobiliers de bureau.**	
Prix	**123 948 435**	TTC
Délai d'exécution	**3 mois**	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**	
Lot unique	**BEIC SARL**	123 948 435	TTC
TOTAL		123 948 435	TTC

Le Président a clôturé la séance 16 heures 15 minutes.

Fait à Cotonou le 18/11/2024

Président de la commission

Salifou MAMAN

Spécialiste en passation de marchés

Joachim HADEGBE

LES MEMBRES

Membre 1 (Représentante DNCMP)

Léocadie HOUEVOYEHA

Membre 2 (Représentante DGB)

Adiatou DJIBRIL

MAIRIE D'ABOMEY
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
SECRETARIAT EXECUTIF

BP : 07 Abomey
Tél : 97 37 28 68
E-mail : abomeymairie@gmail.com
Facebook : Mairie d'Abomey
Play store : Communes229

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offre ouvert N° :12A/24/MA/SE/CCMP/PRMP/SPMP/2024 du 31/12/2024.

Référence : Note de service N° 12A/005/MA/SE/PRMP/SA/2025 du 17 Janvier 2025

Objet : «*Travaux de construction des murs de clôture de quatre (04) EPP (Agblomé, Gbècon-Houégbo, Adandokpodji et EPP Détohou)* »

Source de financement : : FADeC Non Affecté 2023+ FADeC Non Affecté Investissement

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 2313

Accord de prêt Néant

Commencé le 31*/03/2025*
Achevé le 31*/03/2025*

Mars 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offre ouvert N° : 12A/24/MA/SE/CCMP/PRMP/SPMP/2024 du 31/12/2024 relatif aux : «Travaux de construction des murs de clôture de quatre (04) EPP (Agblomé, Gbècon-Houégbo, Adandokpodji et EPP Détohou) ».

Lot Unique

Mode de passation :AOON

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi (31) mars (15) heures trente (30) minutes, dans la salle de réunion de de CODIR de la Mairie d'Abomey sis au premier étage de l'Hôtel de ville d'Abomey, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a prononcé les résultats de la procédure cité en objet en procédant à l'attribution provisoire du marché.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **Note de service N° 12A/005/MA/SE/PRMP/SA/2025 du 17 Janvier 2025**, les personnes dont les noms suivent:

Madame Mireille I. DJAHOUI, PRMP, Présidente ;
Monsieur Samson VICHEMEY, DST, Rapporteur ;
Madame Rachidath SALIFOU, DAAF,Pi Membre ;
Monsieur Roger AVADJA, Représentant DDEMP ;
Monsieur Léon ANIAMBOSSOU, Représentant DDCVT-Z ;
Monsieur Emmanuel AZELOKONON, CA/ Arrondissement Hounli, Conseiller Communal, membre;
Monsieur Désiré DEGBO, CA/ Arrondissement DETOHOU, Conseiller Communal, membre.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Nombre de Lot : Lot Unique	**«Travaux de construction des murs de clôture de quatre (04) EPP (Agblomé, Gbècon-Houégbo, Adandokpodji et EPP Détohou) »**
Procédures	
Mode de passation	**DAO**
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Avis N° 12A/……./CCMP/SACCMP/2024 du 31 /12/ 2024.**
Soumissionnaire(s) *en liste*	
✓ SOCIETE MP TRADING SARL ✓ ENTREPRISE GTB ✓ SOCIETE L'AIGLE ROYAL AU ROCHER (Entreprise Individuelle) ✓ SOCIETE GSS INTER SARL ✓ ETABLISSEMENT ADIGNON AFRIC ✓ SOCIETE MORAK BTP SARL ✓ SOCIETE DECA GROUP SARL	

✓ SOCIETE IGHIS GROUP SARL ✓ SOCIETE AUDACIO AFRICA GROUP SARL ✓ ENTREPRISE FRA.GI.LU.

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
ETABLISSEMENT ADIGNON AFRIC	**OFFRE NON ECONOMIQUEMENT AVANTAGEUX** L'**ETABLISSEMENT ADIGNON AFRIC** n'a pas été retenu pour n'avoir pas soumis l'offre conforme jugée économiquement la plus avantageuse à l'Autorité contractante, conformément aux dispositions de l'article 73 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des Marchés Publics en république du Bénin. Elle est classée 2ème sur la lice.
L'AIGLE ROYAL AU ROCHER (Entreprise individuelle).	**ELIMINEE POUR NON CONFORMITE TECHNIQUE** **L'ENTREPRISE L'AIGLE ROYAL AU ROCHER (Entreprise individuelle)** a fourni une liste de personnel affectée aux travaux non conformes. En effet, il est prévu dans le DAO au niveau de l'Avis, du DPAO et de la sous-section C (les critères d'évaluation et de qualification) que l'entreprise soumissionnaire doit avoir réalisé au moins deux (02) marchés similaires de montant chacun égal au moins à : 70 400 000 F CFA HT dans le domaine des travaux de construction, réhabilitation, des bâtiments scolaires et autres bâtiments au cours des trois (03) dernières années et de l'année en cours (2021, 2022, 2023 et 2024) justifiés par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution, ou copie légalisée du procès-verbal de réception du marché signés par des autorités contractantes ou leurs représentants compétents. Chaque preuve d'expérience (attestations de bonne fin d'exécution, ou copie légalisée du procès-verbal de réception de marché) doit être appuyée de la copie légalisée du contrat correspondant. -Pour les entreprise naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'expériences, Conformément à l'article 59 du code des marchés publics, les entreprises naissantes sont autorisées à fournir en lieu et place des performances techniques, des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique à affecter à l'exécution du marché. Il s'agit ici d'un personnel d'encadrement qui a participé pour le compte d'autres entreprises à des missions similaires et dont la preuve existe et est irréfutable. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des travaux. Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront fournir les preuves de qualification du personnel d'encadrement et du personnel cléf. Le soumissionnaire L'AIGLE ROYAL au ROCHER est une entreprise naissante, mais elle a fourni pour son personnel clé d'encadrement des preuves de qualification non conformes. En effet, pour le Directeur des Travaux, Monsieur AGOSSADOU Yélognissè Modeste, le Conducteur des Travaux Monsieur HOUHOUI Rufin et le Chef chantier Monsieur DANHIN Lééman Aimé proposés les expériences professionnelles produites n'ont pas atteint la similitude en terme de taille physique et de complexité d'exécution de marchés similaires par le personnel d'encadrement. Ces expériences sont tous acquises au niveau de l'Etablissement LA MONTAGNE D'HEBRON. Mais le montant le plus élevé d'expérience capitalisé par ce personnel est de 64 614 906 F CFA HT relatif au marché N° 001/22/UCCTM DOGBO/Pte/2022 du 07/01/2022 (Attestation de travail signé par Monsieur Rafiou ALAWANI, Directeur de l'Etablissement LA MONTAGNE D'HEBRON au profit de chacun des trois personnels clés proposés par le soumissionnaire L'AIGLE ROYAL AU ROCHER, or le DAO a précisé que le montant minimum

	soit de 70 400 000 HT, ce qui n'est pas conforme aux prescriptions du DAO notamment le point2 de l'avis (les exigences en matière de qualification, exigences techniques et expériences), au niveau de l'IC 5.1 (Les critères en matière de qualification ....) et de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification point 4.2 a)-expériences spécifiques de travaux). Conformément à l'annexe A-1-2 : Pièces nécessaires pour la conformité technique, il est précisé en NB que : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre. La liste du personnel d'encadrement clé produite par le soumissionnaire n'étant pas conforme, l'offre du soumissionnaire L'AIGLE ROYAL AU ROCHER a été rejetée pour non-conformité technique.
SOCIETE MORAK BTP SARL	**ELIMINEE POUR NON CONFORMITE TECHNIQUE** La **Société MORAK BTP SARL** : a fourni une liste de personnel affectée aux travaux non conformes. En effet, il est prévu dans le DAO au niveau de l'Avis, du DPAO et de la sous-section C (les critères d'évaluation et de qualification) que l'entreprise soumissionnaire doit avoir réalisé au moins deux (02) marchés similaires de montant chacun égal au moins à : 70 400 000 F CFA HT dans le domaine des travaux de construction, réhabilitation, des bâtiments scolaires et autres bâtiments au cours des trois (03) dernières années et de l'année en cours (2021, 2022, 2023 et 2024) justifiés par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution, ou copie légalisée du procès-verbal de réception du marché signés par des autorités contractantes ou leurs représentants compétents. Chaque preuve d'expérience (attestations de bonne fin d'exécution, ou copie légalisée du procès-verbal de réception de marché) doit être appuyée de la copie légalisée du contrat correspondant. - Pour les entreprise naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'expériences, Conformément à l'article 59 du code des marchés publics, les entreprises naissantes sont autorisées à fournir en lieu et place des performances techniques, des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique à affecter à l'exécution du marché. Il s'agit ici d'un personnel d'encadrement qui a participé pour le compte d'autres entreprises à des missions similaires et dont la preuve existe et est irréfutable. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des travaux. Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront fournir les preuves de qualification du personnel d'encadrement et du personnel cléf. Le soumissionnaire MORAK BTP SARL est une entreprise naissante, mais elle a fourni pour son personnel clé d'encadrement des preuves de qualification non conformes. En effet, pour le Directeur des Travaux, Monsieur KOTO TAMOU Bio-Chéïssou, le Conducteur des Travaux Monsieur SOSSOU Hodonou Patrice et le Chef chantier Monsieur ADOH Abel proposés, les expériences professionnelles produites n'ont pas atteint la similitude en termes de taille physique et de complexité d'exécution de marchés similaires par le personnel d'encadrement. Mieux, le DAO a demandé au moins deux (02) expériences acquises au cours des trois dernières années et de l'année en cours à savoir 2021, 2022, 2023 et 2024 qui est l'année en cours du lancement du DAO. Mais la société MORAK BTP SARL a produit comme expériences du personnel clé d'encadrement, des contrats de 2017, 2020 et 2021 où seul le contrat de 2021 est à considérer, mais là aussi, le montant TTC du marché exécuté auquel son personnel d'encadrement a participé est de 47 122 900, soit 39 934 661 F CFA HT, alors que le DAO a fixé un montant minimum de 70 400 000 F CFA HT. Ce qui n'est pas conforme aux prescriptions du DAO, notamment le point2 de l'avis (les exigences en matière de qualification, exigences techniques et expériences), au niveau de l'IC 5.1 (Les critères en matière de qualification ....) et de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification point 4.2 a)-expériences spécifiques de travaux). Conformément à l'annexe A-1-2 : Pièces nécessaires pour la conformité technique, il est précisé en NB que : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à

	l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre. La liste du personnel d'encadrement clé produite par le soumissionnaire n'étant pas conforme, l'offre du soumissionnaire MORAK BTP SARL a été rejetée pour non-conformité technique.
SOCIETE IGHIS GROUP SARL	**ELIMINE POUR NON- CONFORMITE TECHNIQUE:** **LA SOCIETE IGHIS GROUP SARL** a fourni une liste de personnel non valide. En effet, le curriculum vitae de tout le personnel (ZOMAHOUN C Vianney, Directeur des Travaux proposé- FACHINAN A. Shonraïs, conducteur des travaux proposé –VITOFODJI V. Evens, Chef chantier proposé) ne sont pas datés et la pièce d'identité du personnel ZOMAHOUN C. Vianney n'est pas lisible, ce qui n'est pas conforme aux prescriptions du DAO point VI (PERSONNEL-MATERIEL) de la sous-section C" Critère d'évaluation et de qualification ". Conformément à l'annexe A-1-2, la non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre. En conséquence, l'offre de la SOCIETE IGHIS GROUP SARL a été rejetée pour défaut de conformité technique.
SOCIETE GSS INTER SARL	**ELIMINE : POUR NON- CONFORMITE TECHNIQUE** La SOCIETE GNSS INTER SARL a fourni une liste de personnel affecté aux travaux non conformes. En effet, la SOCIETE GNSS INTER SARL est une entreprise naissante et sa liste de personnel à affecter aux travaux proposée ne contient pas les preuves des expériences similaires telles qu'exigées dans dossier d'appel d'offre (Point VI PERSONNEL-MATERIEL (Eliminatoire) il est indiqué sous le tableau personnel que « pour tout personnel, joindre une copie certifiée conforme à l'originale du diplôme, copie de la carte d'identité, copie légalisée des attestations de travail et copie des contrats des projets cités dans l'attestation », mais la SOCIETE GNSS INTER SARL n'a joint aucune copie des contrats des projets cité dans les attestations de travail de son personnel clé d'encadrement des travaux. Par exemple dans l'attestation de travail signé par Monsieur TCHIMI Florien, Directeur Général de l'Etablissement DEROPH SERVICES au profit du Directeur des travaux, Monsieur GBAGUIDI Vigile Spence proposé par la SOCIETE GNSS INTER SARL, il est cité la participation comme Directeur des Travaux aux travaux suivants: • Construction de six (06) modules de trois salles de classes avec bureaux magasins et équipements + blocs de 4 cabines latrine VIP dans les écoles primaires et publiques de Gbegourou, de Gbeguida) ; • Construction de la clôture de l'EPP DENOU dans l'arrondissement d'Azohoue-Aliho. Commune de Ze ; • Construction des murs de la clôture des EPP d'Agrako, de Glégbodji et d'Adjan Centre de Ze ; • Construction de la clôture de l'EPP WEM dans la commune de Kouandé ; • Construction de la clôture de l'EPP d'ADJAHA dans la Commune de Grand-Popo ; Construction de la clôture de l'EPP Gincomey dans la commune de Lokossa. Mais les contrats auxquels se rapportent ces travaux n'ont pas été joins conformément aux prescriptions du DAO. Pour le reste du personnel clé prévu par le DAO le soumissionnaire SOCIETE GNSS INTER SARL n'à satisfaire non plus à cette exigence. En conséquence son offre a été rejetée pour défaut de conformité technique.
SOCIETE MP TRADING SARL	**ELIMINE : POUR NON- CONFORMITE TECHNIQUE** La **SOCIETE MP-TRADING SARL** a fourni une liste de personnel affecté aux travaux non conformes. En effet, la **SOCIETE MP-TRADING SARL** est une entreprise naissante et sa liste de personnel à affecter aux travaux proposée ne contient pas les preuves des expériences similaires telles qu'exigées dans dossier d'appel d'offre (Point VI PERSONNEL-MATERIEL (Eliminatoire) il est indiqué sous le tableau personnel que « **pour tout personnel, joindre une copie certifiée conforme à l'originale du diplôme, copie de la carte d'identité, copie légalisée des attestations de travail et copie des contrats des projets cités dans l'attestation** », mais la **SOCIETE MP-TRADING SARL** n'a joint aucune copie des contrats des projets cité dans les attestations de travail de son personnel clé d'encadrement des

	travaux. Par exemple dans l'attestation de travail signé par Monsieur DOGBA André, Directeur Général de l'Etablissement DOFF PLUS PRESTATIONS au profit du Directeur des travaux, Monsieur AHOUANDJINOU Afèlabi Ambroise proposé par la SOCIETE MP TRADING SARL, il est cité la participation comme Directeur des Travaux aux travaux suivants: • Travaux de construction des bureaux des chefs d'équipe et des gestionnaires de pièces détachées dans l'usine de Ouidah, la construction de quai de déchargement, l'extension du bâtiment administratif de Ouidah, la réalisation de bâtiments de stockage Ouidah et la réhabilitation de l'atelier de maintenance (Bureaux et bâtiment) de Ouidah pour un montant TTC de 321 781 649 F CFA ; Travaux de construction d'un bloc administratif au CSEA APLAHOUE pour un montant TTC de 114 875 556 F CFA. Mais les contrats auxquels se rapportent ces travaux n'ont pas été joins conformément aux prescriptions du DAO. Pour le reste du personnel clé prévu par le DAO le soumissionnaire MP TRAINDING n'à satisfaire non plus à cette exigence. **En conséquence son offre a été rejetée pour défaut de conformité technique.**
ENTREPRISE GTB	**ELIMINE POUR NON- CONFORMITE TECHNIQUE:** **L'ENTREPRISE GTB (Lot1)** a fourni un Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté non valide. En effet, il y a été mentionné les articles 122 et 123 de la loi n°2020-26 du 29 Septembre 2020 portant code des marchés publics au lieu de seulement l'article 123 de ladite loi conformément au dossier d'appel d'offre. Aussi, la COE a remarqué dans son offre une multitude de signataires. A certain endroits c'est Jean-Marie Louis GNAKADJA qui signe à d'autres c'est Jean-Marie GNAKADJA. Or dans son RCCM, le premier responsable de l'entreprise est Jean Marie Louis GNAKADJA, donc personne représentative à signer l'offre et tous les documents y afférents. De même la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat est fait à Jean Marie Louis GNAKADJA. Alors les documents de l'offre signée par une personne autre que Jean Marie Louis GNAKADJA ne sont pas valides. En conséquence le BPU, et le DQE produits dans l'offre ne sont pas valides, car signé par personne non habilitée. L'offre (Lot1) de l'entreprise GTB a été rejetée pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres.
SOCIETE AUDACIO AFRICA GROUP SARL	**ELIMINE POUR NON- CONFORMITE TECHNIQUE:** Le soumissionnaire AUDACIO AFRICA GROUP SARL a fourni une lettre de soumission non valide. En effet, la société AUDACIO AFRICA GROUP n'a pas renseigné toutes les mentions obligatoires notamment le «point c » de la lettre de soumission où il est demandé de préciser le prix total de l'offre en lettres et en chiffres, elle n'a pas donné le prix de l'offre en chiffre, ni le HTVA, ni le prix TTC, ni la TVA. Alors que les instructions de la lettre de soumission ont prévu que: « Le candidat remplit ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format pourra entrainer le rejet de l'offre ».le soumissionnaire société AUDACIO AFRICA GROUP SARL a donc modifié la lettre de soumission, ce qui a entrainé le rejet de son offre. En conséquence l'offre de la société AUDACIO AFRICA GROUP SARL a été rejetée pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres.
SOCIETE DECA GROUP SARL	**ELIMINE POUR NON- CONFORMITE** La **SOCIETE DECA GROUP SARL,** à l'ouverture des plis, n'a pas fourni l'enveloppe intérieure prévue par les prescriptions du DAO. Ce qui n'est pas conforme au dossier d'appel d'Offres. Non-respect des exigences du (DPAO IC 22.2 (b)). **Son offre a été donc rejetée pour défaut de présentation de l'offre.**
Attributaires	
Nom	**ENTREPRISE FRA.GI.LU.**
Montant proposé	**77 931 568** F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	**77 931 568** F CFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet des marchés	**«Travaux de construction des murs de clôture de quatre (04) EPP (Agblomé, Gbècon-Houégbo, Adandokpodji et EPP Détohou) ».**	
Prix	**77 931 568 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	05 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des Lots : Lot Unique	**Attributaire**	**Montant**
«Travaux de construction des murs de clôture de quatre (04) EPP (Agblomé, Gbècon-Houégbo, Adandokpodji et EPP Détohou) ».	**ENTREPRISE FRA.GI.LU.**	**77 931 568 francs CFA TTC**

La Présidente a clôturé la séance à 16 heures 58 minutes.

Fait à Abomey, le 31 Mars 2025

Ont signé

La Présidente

Mireille I. DJAHOUI
PRMP

Le Rapporteur

Samson VICHEMEY
DST/Abomey

Les membres

CA/ZE/DHOU

Radidath SALIFOU
DAAF/pi

CA/ Hlegnli

C. Roger D. AVAJJA
HOUEGBETOJE

Emmanuel Azélahanon

République du Bénin

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

PROCES VERBAL DE REATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet du marché :

RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE CERTAINES ENTITÉS DE L'UAC (RECTORAT, FSS, BU) DANS LE PROCESSUS DE CERTIFICATION À LA NORME ISO: (RELANCE)

Référence : PI_UAC_93789

Autorité contractante : UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Source de financement : BUDGET AUTONOME

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 632469

Novembre 2024

Procès-verbal de réattribution provisoire

Objet: Avis n° 012-2024/UAC/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 16/07/2024 relatif au recrutement d'un cabinet en vue de l'accompagnement de certaines entités de l'UAC (Rectorat, FSS, BU) dans le processus de certification à la norme ISO : (Relance).

Méthode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 28 novembre à 15 heures, dans la salle de réunion de la PRMP de l'UAC, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres du dossier cité en objet a procédé à la validation des résultats issus de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt.

Devraient prendre part à cette séance conformément à la note de service n° 008/UAC/PRMP/SP-PRMP du 08/07/2024, les membres de la COE ci-après :

- **Président : Yannick S. G. DOSSOU**, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- **Rapporteur** : **Gildas Luc S. DANLEHONDJI**, Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics ;

Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Rectorat/UAC	SEGNON Djébis Giboul	Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC.	Avec voix délibérative
Rectorat/UAC	SALIFOU BIO F. Médard	Chef service de la planification et de la prospective.	
Rectorat/UAC	SENOU KEVIN	Chef Comptable du Rectorat.	
Rectorat/UAC	GOUDJO Elie	Chef service du Contrôle et suivi Budgétaire du Rectorat de l'UAC/Responsable Financier (Représentant de l'Agent comptable de l'UAC).	
Rectorat/UAC	AGUIYA Fréjus	Chef comptable de la bibliothèque universitaire.	
Rectorat/UAC	GUEDOU Rose	Chef comptable de la Faculté des Sciences de la Santé.	
Rectorat/UAC	NOUMONVI François	Stagiaire au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC.	Sans voix délibérative

CONTEXTE DE REEVALUATION

Suite à l'avis réservé n°023-02/UAC/CCMP/2024 du 25/11/2024 de la CCMP portant étude de résultat d'avis à manifestation selon la méthode SFQC, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé ainsi qu'il suit à la relecture du rapport d'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt :

1. **Sur la preuve de publication de l'AMI dans le JMP et la non transmission des preuves de publication du PV d'ouverture :** En ce qui concerne l'AMI et la preuve de publication du PV d'ouverture dans le JMP, les preuves sont jointes au présent rapport. Quant à la preuve de publication du PV d'ouverture dans la NATION, il faut souligner que la demande était faite sans suite malgré les relances. Elle sera transmise dès que disponible.

2. **Sur le rapport**
   - **Cabinet BUREAU ISOSUD :** En ce qui concerne le profil exigé au point 5. (Liste du personnel professionnel à affecter à la mission, 2.a), la CCMP a mentionné qu'il est fourni l'attestation de niveau Master 1 en management des entreprises et organisations de M. ATCHADE Yétondé Estelle en lieu et place du diplôme exigé.

     Après appréciation, la note attribuée est maintenue pour les raisons ci-après :
     - le niveau proposé (master 1 délivré par le Professeur Mahamadou KOITA, Directeur des Enseignements et des Affaires Académiques de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement) dépasse le niveau exigé (Bac + 3 en sciences de gestion, sciences juridiques ou sciences sociales…) ;
     - déjà, le management est une science de gestion et le management des entreprises et organisations est une science sociale.

   - **Cabinet AFAQUES SARL :**
     - En ce qui concerne le point 2. (Nombre d'expériences générales …), la CCMP a mentionné que le cabinet ne justifie pas tel qu'exigé *(justifié les expériences par des attestations appuyées de contrats et bons de commande)* de 5 expériences générales.

     Après appréciation, la note totale attribuée est maintenue. Il faut noter que les expériences spécifiques sont également comptabilisées dans les expériences générales.
     - En ce qui concerne les preuves d'expériences du profil exigé au point 5. (Liste du personnel professionnel à affecter à la mission, 2.c), la CCMP a mentionné que la preuve d'expériences fournie pour le 2ème assistant (Madame HODONOU Marie Eugénie) est un ordre de mission au lieu d'une attestation de service ou de bonne exécution/bonne fin d'exécution en copies légalisées ou PV de validation des rapports de missions validés en copie simple, tel qu'exigé dans le dossier.

       Après relecture, la COE a constaté que parmi les assistants proposés, les preuves d'expériences de Madame HODONOU Marie Eugénie ne sont pas fournies. En effet, il est fourni en lieu et place des pièces justificatives exigées, un ordre de mission. Conformément aux exigences des critères y relatif, les deux assistants doivent justifier de leurs expériences pour bénéficier des 3 points affectés à ce critère. Dans le cas d'espèce, seul Monsieur Barthélemy Stanislas Kouami OSSE remplit cette condition. En conséquence, il est attribué 00 point à ce critère pour défaut de justification des preuves d'expériences de Madame HODONOU Marie Eugénie.

Par ailleurs, il faut noter qu'au terme de l'évaluation initiale des dossiers de manifestation d'intérêt, une liste de quatre (04) candidats sur cinq (05) ont été éligibles. En application des dispositions de l'article 36 al.3 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et en vue de compléter cette liste, il est demandé et obtenu du cabinet CE QU'IL FAUT FAIRE aux moyens de correspondances *(Cf. lettres ci-jointes),* les références techniques appuyées des pièces justificatives.

Les résultats issus de la réévaluation sont présentés dans les tableaux ci-après :

Procédures	
Mode de passation	Sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
Justification	Sans objet
Reference de l'autorisation du BON A LANCER de l'organe de contrôle.	N° 043-01/CCMP/UAC/2024 du 15 juillet 2024.
Soumissionnaires : SISTI ; SEFAHLINE GROUP ; BUREAU ISOSUD ; ISO EXPERT ; AFAQUES SARL et BAYLEY PERFORMANCE PLUS CONSULTING. Tous sont des anciennes entreprises.	
Soumissionnaires n'ayant pas obtenu la moyenne requise de 70/100	
Motifs	
SISTI avec 08 points	**1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des audits de qualité :** - le registre de commerce ne renseigne pas sur l'activité d'audit de qualité ; - l'accréditation n'est pas fournie. **2. Au niveau des expériences générale et spécifique :** Les preuves d'expériences fournies ne sont pas appuyées de leur contrat correspondant. Au cours de l'évaluation des offres et après consensus du comité, il a été demandé par lettre **sans suite** au cabinet de mettre à la disposition de l'autorité contractante les contrats aux fins d'exploitation. **3. Au niveau de la liste du personnel professionnel à affecter à la mission** - Seul le diplôme (Master spécialisé en qualité, hygiène, sécurité et environnement) et les preuves d'expériences du consultant (Monsieur MAHISSO Zinsou Cosme) proposé sont fournis. Le diplôme d'auditeur qualité ISO 9001 IRCA et l'attestation de qualification d'auditeur de certification ne sont pas fournies. **4- Au niveau des deux (02) assistants de l'expert :** Aucun assistant n'est fourni.
SEFAHLINE GROUP avec 07 points	**1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des audits de qualité :** - le domaine (audit ou management de qualité) n'est pas inscrit sur le RCCM ; - le cabinet ne dispose pas d'accréditation. **2. Au niveau des expériences générale et spécifique :** Les preuves d'expériences fournies (Attestations) ne sont pas appuyées de leur contrat correspondant tel qu'exigé par le dossier. Au cours de l'évaluation des offres et après consensus du comité, il a été demandé par lettre **sans suite** au cabinet de mettre à la disposition de l'autorité contractante les contrats aux fins d'exploitation. **3. Au niveau de la liste du personnel professionnel à affecter à la mission** - Le consultant AKANHO Rachidi proposé justifie d'un Master en Métrologie au lieu d'un BAC+5 en Management de Qualité, sécurité et environnement. Il ne justifie ni d'un diplôme d'auditeur qualité ISO 9001 IRCA, ni d'une (1) attestation de qualification d'auditeur de certification délivrées par un organisme de certification accrédités. **4- Au niveau des deux (02) assistants de l'expert :** Un (01) seul assistant au lieu de deux (02) est proposé par le cabinet. Se référant au NB et aux critères d'évaluation relatif au personnel (point 5.) contenu dans l'AMI, un (01) seul assistant proposé vaut la note zéro (00) même si ce dernier remplissait les conditions.

Réattributions	
BUREAU ISOSUD	100 points : 1er
ISO EXPERT	99 points : 2ème
BAYLEY PERFORMANCE PLUS CONSULTING	97 points : 3ème Il faut noter que comme les autres cabinets dans le cas et aux fins d'analyses, il a été demandé par courrier et obtenu du cabinet BAYLEY PERFORMANCE PLUS CONSULTING certains contrats. Seules les attestations fournies dans l'offre et qui cadrent avec le domaine spécifique sont prises en compte.
AFAQUES SARL	96 points : 4ème
CE QU'IL FAUT FAIRE	71 points : 5ème Il faut noter qu'en vue de compléter la liste (de 4 candidats) obtenue à l'issue de la première évaluation, il a été demandé et obtenu conformément aux dispositions de l'article 36 al.3 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, les références techniques du cabinet CE QU'IL FAUT FAIRE (Marque Soekum). Une évaluation desdites références techniques a permis à l'Autorité contractante de le classer 5ème avec une note de 70.

CONCLUSION

Au terme du classement suite à l'évaluation, une liste de cinq (05) candidats est constituée. La commission recommande à l'Autorité contractante ce qui suit :

- déclarer éligibles les candidats suivants : BUREAU ISOSUD (1er avec 100 points) ; ISO EXPERT (2ème avec 99 points) ; BAYLEY PERFORMANCE PLUS CONSULTING (3ème avec 97 points), AFAQUES SARL (4ème avec 96 points) ; CE QU'IL FAUT FAIRE (5ème avec 71 points) ;
- soumettre aux candidats de la liste constituée après le complément et après validation des résultats d'évaluation, une demande de proposition aux fins de recueillir leur proposition technique et financière suivie de négociation conformément à la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC) telle qu'aménagée au point 1- c) de l'article 37 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Fait à Abomey-Calavi, le 28 Novembre 2024

Ont signé,

SEGNON D. Gilbert
Ass/PRMP - UAC

Elie GOUDJO
C/SCB
(Membre COE)

François NOUMONVI
(Membre COE)

(Rapporteur COE)

Gabriel HOSSOU
PRMP

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
TYPE DE MARCHE : PRESTATION INTELLECTUELLE
REFERENCE : PI_UAC_93789
Source de financement : Budget autonome
Gestion : 2024
Imputation budgétaire: 632469
Novembre 2024

LISTE RESTREINTE DES CANDIDATS PRESELECTIONNES

Objet: Avis n° 012-2024/UAC/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 16/07/2024 relatif au recrutement d'un cabinet en vue de l'accompagnement de certaines entités de l'UAC (Rectorat, FSS, BU) dans le processus de certification à la norme ISO : (Relance).

Méthode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).

Au terme de l'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt reçus dans le cadre du dossier de présélection cité en objet et à la suite de la validation des résultats par l'organe de contrôle, la liste restreinte des candidats ci-après est constituée :

Cabinets	Notes	Rang
BUREAU ISOSUD	100 points	1er
ISO EXPERT	99 points	2ème
BAYLEY PERFORMANCE PLUS CONSULTING	97 points	3ème
AFAQUES SARL	96 points	4ème
CE QU'IL FAUT FAIRE	71 points	5ème

Il sera soumis prochainement aux candidats retenus, une demande de proposition en vue de recueillir vos propositions technique et financière conformément à la méthode de Sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).

Fait à Abomey-Calavi, le 03 avril 2025



Yannick S. G. DOSSOU
Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC



Rubrique

Avis d'attribution définitive

MAIRIE AGBANGNIZOUN
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : 36 Agbangnizoun
Tél : .....
Email : mairie_agbangnizoun@yahoo.fr

N°12B/06/MC-AGZ/SE/PRMP/SPMP

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

Autorité contractante	Commune d'Agbangnizoun
Objet du marché	Travaux de reprofilage, de rechargement et de construction d'ouvrages : Lot 1: Travaux de reprofilage et de rechargement de 09,3 km Axe 1: Agbangnizoun-Gbozoun1-Sahèhouin-Kèkèholi (03,8 km); Axe 2: Maison Dègbè-magasin de stockage (0,5 km); Axe3: carrefour kpléli-CEG Dily (3 km) Axe4: EPP Mignonhito-Scierie Abodé-Tanvè (2 km).
Numéro et date d'approbation du marché	**CONTRAT N°12B/03/MC-GZ/SE/PRMP/ APM-SPMP du 28/01/2025**
Référence du marché dans le PPM	T_ST_98793
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National (AOON)
Source de financement	FADEC NON Affecté
Date de publication de l'avis	20 novembre 2024
Date d'ouverture des plis du lot 1	16 décembre 2024
Nombre d'offres ouvertes	Cinq (05)
Date d'attribution provisoire	26 décembre 2024
Nom et adresse du titulaire	ENTREPRISE ETRACO Abomey, maison AIZONNOU ; tel : 01.95.04.71.51 Mail : etraco11@yahoo.fr
Montant du marché en TTC	**Soixante-sept millions quatre cent soixante-dix-huit mille trois cents (67 478 300) F CFA TTC.**
Date d'entrée en vigueur du marché	Le présent marché entre en vigueur à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les travaux.
Délai d'exécution	Trois (03) mois

Le présent marché est définitivement attribué à l'ENTREPRISE ETRACO pour un montant toutes taxes comprises de **Soixante-sept millions quatre cent soixante-dix-huit mille trois cents (67 478 300) F CFA.**

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Agbangnizoun, le 04.../04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

LA PRMP

Inoussa YOLOU YACOUBOU

Scanné avec CamScanner

MAIRIE AGBANGNIZOUN
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : 36 Agbangnizoun
Tél : .....
Email : mairie_agbangnizoun@yahoo.fr

N°12B/02/MC-AGZ/SE/PRMP/SPMP

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

Autorité contractante	Commune d'Agbangnizoun
Objet du marché	Travaux de reprofilage, de rechargement et de construction d'ouvrages : lot 2 : Travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière "Gnigblakpa" dans l'Arrondissement de Sahè.
Numéro et date d'approbation du marché	**CONTRAT N°12B/02/MC-GZ/SE/PRMP/ APM-SPMP du 28 / 01 /2025**
Référence du marché dans le PPM	T_ST_98793
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National (AOON)
Source de financement	FADEC NON Affecté
Date de publication de l'avis	20 novembre 2024
Date d'ouverture des plis du lot 2	16 décembre 2024
Nombre d'offres ouvertes	Huit (08)
Date d'attribution provisoire	26 décembre 2024
Nom et adresse du titulaire	ALA & FILS sis Abomey, maison ADJAKIDJE Georgette, téléphone Tel : 01 65 41 53 19 Mail : etsalaetfils.21@gmail.com
Montant du marché en TTC	**Trente et un millions huit cent soixante mille (31.860.000) F CFA.**
Date d'entrée en vigueur du marché	Le présent marché entre en vigueur à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les travaux.
Délai d'exécution	Trois (03) mois

Le présent marché est définitivement attribué à l'établissement ALA ET FILS pour un montant toutes taxes comprises de **Trente et un millions huit cent soixante mille (31.860.000) F CFA.**

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Agbangnizoun, le 04../04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

Commune d'AGBANGNIZOUN – La Personne Responsable des Marchés Publics – LA PRMP

Inoussa YOLOU YACOUBOU

Scanné avec CamScanner

Université d'Abomey- Calavi

République du Bénin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTFIQUE
(MESRS)
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
Rectorat/UAC

AVIS D'ATTRIBUTIONS DÉFINITIVES DE MARCHÉS AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Les marchés énumérés dans le tableau ci-dessous sont définitivement attribués au moyen du présent avis qui sera publié conformément aux dispositions de l'article 87 de la loi N° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

N°	Référence des marchés	Objet	Autorité contractante	Bénéficiaire	Financement	Montant TTC F CFA	Titulaire du marché	Adresse du titulaire	Date d'approbation	Date de notification du marché	Délai d'exécution
1	Réf. SIGMAP : F_ RECTORAT_75120 Marché N°1588-2023/MEF/DNCMP/UAC/ SMM/SCB/SAF/SA DU 22/05/2023	Fourniture et pose de lampadaires modernes sur le campus de Calavi au profit de l'UAC	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	9 984 300	SEEPEG	Quartier : Fignonhou, Abomey-Calavi ; Tél. : 96527218	22/05/2023	23/05/2023	Quinze (15) jours calendaires
2	Réf. SIGMAP : F_ RECTORAT_75114 Marché N°2318-2023/MEF/DNCMP/UAC/ DCeGIC/SCB/SAF/SA DU 02/06/2023	Acquisition de matériels techniques et accessoires au profit de CeGIC/Rectorat	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	11 248 206	Société DeFLAA SARL	Quartier : Abomey-Calavi ; Tél. : 96646531	02/06/2023	05/06/2023	Quinze (15) jours calendaires

Université d'Abomey- Calavi

République du Bénin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTFIQUE
(MESRS)
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Rectorat/UAC

N°	Référence des marchés	Objet	Autorité contractante	Bénéficiaire	Financement	Montant TTC F CFA	Titulaire du marché	Adresse du titulaire	Date d'approbation	Date de notification du marché	Délai d'exécution
3	Réf. SIGMAP : PI_RECTORAT_75566 Marché N°2319-2023/MEF/MESRS/UAC/DNCMP/SPP/SCB/SAF/SA DU 22/06/2023	Recrutement d'un cabinet pour la définition d'un plan d'action en vue de l'amélioration du classement de l'UAC parmi les universités de l'Afrique	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	7 232 000	Groupement GOLDEN INSTITUE et IFELAB	Ilot : Lot 75 , Quartier Atrokpo- Codji, BP 133 Sè Abomey-Calavi, Tél : 96 52 72 18	22/06/2023	22/06/2023	Quarante-cinq (45) jours
4	Réf. SIGMAP : PI_UAC_75084 Marché N°2635-2023/MEF/MESRS/UAC/DNCMP/SMM/SCB/SAF/SA DU 08/11/2023	Recrutement d'un cabinet pour l'étude technique de réalisation d'un collecteur d'eau à ciel ouvert, de l'aménagement de la rue Jean Pierre EZIN et des alentours des amphis A et B 750 au profit de l'UAC.	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	10 913 999	ECOMAPRO-EXPERT	Quartier : Cotonou Mènontin ; Tél. : 95409351	08/11/2023	08/11/2023	Trente (30) jours calendaires
5	Réf. SIGMAP : F_ RECTORAT_75111 Marché N°2231-2023/MEF/DNCMP/UAC/SMM/SCB/SAF/SA DU 11/07/2023	Acquisition de produits d'entretien au profit du Rectorat.	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	5 078 956	GLOBAL FREEDOM CORPORATION	Ilot : 1899 Quartier : Yenawa Zogbo ; Tél. : 97602929	11/07/2023	12/07/2023	Quinze (15) jours calendaires
6	Réf. SIGMAP : S_ RECTORAT_75097 Marché N°2454-2023/MEF/DNCMP/UAC/SMM/SCB/SAF/SA DU 20/09/2023	Accord-cadre à marchés subséquents d'un an pour la sélection d'un prestataire pour l'entretien et la réparation du parc automobile du Rectorat.	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	8 021 024 (Montant prévisionnel)	GIA SERVICES	Ilot : 1137 Quartier : Agontinkon ; Tél. : 97691739	20/09/2023	20/09/2023	Douze (12) mois

Université d'Abomey- Calavi

République du Bénin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTFIQUE
(MESRS)
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Rectorat/UAC

N°	Référence des marchés	Objet	Autorité contractante	Bénéficiaire	Financement	Montant TTC F CFA	Titulaire du marché	Adresse du titulaire	Date d'approbation	Date de notification du marché	Délai d'exécution
7	Réf. SIGMAP : S_UAC_75101 Marché N°2453-2023/MEF/DNCMP/UAC/SMM/SCB/SAF/SA DU 03/10/2023	Accord-cadre à bons de commande d'un an pour la sélection d'un prestataire pour l'entretien et la réparation des climatiseurs au profit du Rectorat.	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	9 955 000 (Montant prévisionnel)	GROUPE STARTEL INTERNATIONAL	Quartier : ZONGO 2 ; Tél. : 95961072	03/10/2023	04/10/2023	Douze (12) mois
8	Réf. SIGMAP : T_RECTORAT_75093 Marché N°2853-2023/MEF/DNCMP/UAC/SMM/SCB/SAF/SA DU 17/11/2023	Travaux de reprise de 90 ml de mur de clôture brisée en mur banché au profit de l'UAC.	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	11 685 315	ETS SAITOS NOUVELLE GENERATION	Ilot : C/SB, Quartier Xlacomey ; Tél. : 97 36 40 91	17/11/2023	20/11/2023	Quarante-cinq (45) jours calendaires
9	Réf. SIGMAP : T_RECTORAT_75117 Marché N°2636-2023/MEF/DNCMP/UAC/SMM/SCB/SAF/SA DU 21/11/2023	Acquisition de petits matériels de plomberie et d'électricité au profit du Rectorat de l'UAC	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	9 935 790	**ETS DKB FORCE**	Quartier : Atatehonto, Abomey-calavi Tél. : 90346404	21/11/2023	21/11/2023	Quinze (15) jours calendaires
10	Réf. SIGMAP : T_RECTORAT_84163 Marché N°2682-2023/MEF/DNCMP/UAC/SMM/SCB/SAF/SA DU 28/11/2023	Acquisition de cordons, badges et accessoires dans le cadre des inscriptions des étudiants au profit du rectorat de l'UAC	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	9 713 760	**STE NISADE SARL**	Quartier Midédji ; Tél. : 40 61 31 35	28/11/2023	28/11/2023	Dix (10) jours calendaires

Université d'Abomey- Calavi

République du Bénin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTFIQUE
(MESRS)
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Rectorat/UAC

N°	Référence des marchés	Objet	Autorité contractante	Bénéficiaire	Financement	Montant TTC F CFA	Titulaire du marché	Adresse du titulaire	Date d'approbation	Date de notification du marché	Délai d'exécution
11	Réf. SIGMAP : PI_RECTORAT_78785 Marché N°2854-2023/MEF/MESRS/UAC/DNCMP/SMM/SCB/SAF/SA DU 13/12/2023	Recrutement d'un cabinet pour la réalisation du levé topographe et du plan d'occupation de masse du campus d'Abomey-Calavi au profit du Rectorat de l'UAC.	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	8 306 020	**ROYAL SERVICE PLUS**	Quartier : Porto-Novo Tél. : 97691441	13/12/2023	13/12/2023	Quarante-cinq (45) jours calendaires
12	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_82033 Marché N°2851-2023/MEF/DNCMP/UAC/SMM/SCB/SAF/SA DU 14/12/2023	Fourniture d'imprimés de papiers entête au profit du Rectorat de l'UAC.	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	6 999 760	Ets **JOYCE PENIEL**	Ilot : 1014 Quartier : Aidjèdo Gbêgo, Tél. 65 57 04 56	14/12/2023	15/12/2023	Dix (10) jours calendaires
13	Réf. SIGMAP : S_UAC_75103 Marché N° 3010-2023/MEF/DNCMP/UAC/SMM/SCB/SAF/SA DU 19/12/2023	Accord-cadre à bons de commande d'un an pour le recrutement d'un prestataire de fourniture d'imprimes des bulletins UAC info au profit du Rectorat	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	11 449 304 (Montant prévisionnel)	**PROTIC EDITIONS ET SERVICES**	Ilot : C/SB, Quartier : Abomey-Calavi, Tél. 64303819	19/12/2023	20/12/2023	Trois cent soixante (360) jours calendaires
14	Réf. SIGMAP : PI_RECTORAT_84164 Marché N° 2852-2023/MEF/DNCMP/UAC/SC/SCB/SAF/SA DU 20/12/2023	Sélection d'un cabinet pour le renforcement de la capacité des comptables de l'UAC sur la lecture et l'analyse des soldes des états financiers de synthèse et point d'attention au profit du Rectorat de l'UAC	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	9 382 180	**LUMEN EXPERTISE**	Ilot : 532 Quartier : Abokicodji–centre Tél. : 64 64 64 14	20/12/2023	20/12/2023	Quatorze (14) jours

Université d'Abomey- Calavi

République du Bénin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTFIQUE
(MESRS)
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
Rectorat/UAC

N°	Référence des marchés	Objet	Autorité contractante	Bénéficiaire	Financement	Montant TTC F CFA	Titulaire du marché	Adresse du titulaire	Date d'approbation	Date de notification du marché	Délai d'exécution
15	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_84162 Marché N°3009-2023/MEF/DNCMP/UAC/SMM/SCB/SAF/SA DU 20/12/2023	Acquisition de petits matériels de bureau et électriques au profit du Rectorat de l'UAC	Rectorat / UAC	Rectorat	Budget autonome	9 817 600	ETS LE FONDAMENTAL	Ilot : C/SB, Quartier :Hlouacomey,Abomey-Calavi Tél. 97869763	20/12/2023	20/12/2023	Cent vingt (120) jours calendaires

Le Recteur de l'UAC,

Université d'Abomey-Calavi Le Recteur RECTORAT

Professeur Félicien AVLESSI

Abomey-Calavi, le 31 décembre 2024

Université d'Abomey- Calavi

République du Bénin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTFIQUE
(MESRS)
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
Service des Affaires Financières

AVIS D'ATTRIBUTIONS DÉFINITIVES DE MARCHÉS AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Les marchés énumérés dans le tableau ci-dessous sont définitivement attribués au moyen du présent avis qui sera publié conformément aux dispositions de l'article 87 de la loi N° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

N°	Référence des marchés	Objet	Autorité contractante	Bénéficiaire	Financement	Montant TTC F CFA	Titulaire du marché	Adresse	Date d'approbation	Date de notification du marché	Délai d'exécution
1.	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_94857 Marché N°0973-2024/MEF/DNCMP/UAC/SCM/SCB/SAF/SA DU 22/07/2024	Fourniture et pose de rideaux au profit du Rectorat	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	11 635 697	Ets Nouvelles Techniques de Prestations	Godomey Abomey-Calavi Tél. : 67 25 28 36	22/07/2024	22/07/2024	Trente (30) jours
2.	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_751203 Marché N°1388-2024/MEF/MESRS/UAC/DNCMP/SCM/SCB/SAF/SA du 02/08/2024	Recrutement d'un cabinet pour l'évaluation du plan stratégique de développement de l'UAC au profit du rectorat.	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	9 420 000	GOLDEN INSTITUTE	Atrokpo-codji, Abomey-Calavi Tel : 96 34 00 98	02/08/2024	30/07/2024	Soixante (60) jours ouvrables
3.	Réf. SIGMAP : S_RECTORAT_93638	Accord cadre à bon de commande pour le recrutement d'un prestataire de service pour la réparation	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	Marché à bon de commande	GIA SERVICES	Agontinkon, 02 BP 1877 Cotonou Tel : 97 69 17 39	10/10/2024	11/10/2024	Douze (12) mois

	Marché N°1656-2024/MEF/MESRS/UAC/DNCMP/SMI/SCB/SAF/SA DU 10/10/2024	et l'entretien des matériels de transport au profit du Rectorat de l'UAC									
4.	Réf. SIGMAP : S_RECTORAT_93598 Marché N°1658-2024/MEF/MESRS/UAC/DNCMP/SMI/SCB/SAF/SA DU 14/10/2024	Accord cadre à bons de commande pour le recrutement d'un prestataire de service pour la réparation et l'entretien des climatiseurs pour le compte de l'année 2024 au profit du Rectorat de l'UAC	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	Marché à bon de commande	GROUPE STARTEL INTERNATIONAL	Zongo 2, 01 BP : 7973 Parakou Bénin Tel : 95 96 10 72	14/10/2024	14/10/2024	Douze (12) mois
5.	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_93512 Marché N°1659-2024/MEF/MESRS/UAC/DNCMP/SCM/SCB/SAF/SA du 22/10/2024	Acquisition de produit d'entretien au profit du Rectorat.	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	5 941 300	Société NISADE SARL	Cotonou, Bénin Tel : 40 61 31 35	22/10/224	22/10/2024	Quinze (15) jours calendaires
6.	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_93687 Marché N°1657-2024/MEF/DNCMP/UAC/SMI/SCB/SAF/SA du 31/10/2024	Fournitures et installations de lampadaires scolaires au profit du Rectorat de l'UAC.	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	11 126 500	Ets AYEFEMI CONSULTING TECHNOLOGY	Salamey, Abomey-Calavi Tel : 66 61 06 79	31/10/2024	31/10/2024	Trente (30) jours calendaires

Université d'Abomey- Calavi

République du Bénin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTFIQUE
(MESRS)
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
Service des Affaires Financières

7.	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_751203 Marché N°1956-2024/MEF/MESRS/UAC/DNCMP/SMI/SCB/SAF/SA du 29/11/2024	Recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'études techniques en vue de la reconstruction de l'amphi Idriss Deby puis l'aménagement et la construction des blocs pédagogiques de type R+2 au niveau des zones Master de l'ENA et de la FSA au profit du Rectorat de l'UAC.	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	11 785 000	EMPYRA PLUS	Abomey-Calavi, Zopah Bénin BP 133 Sè Tel : 97 59 06 91	29/11/2024	29/11/2024	Trente (30) jours calendaires
8.	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_93563 Marché N°2082-2024/MEF/UAC/DNCMP/SMI/SCB/SAF/SA du 06/12/2024	Fourniture et pose de grilles anti effraction pour les condenseurs de climatiseurs, les portes et les fenêtres au profit du Rectorat de l'UAC.	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	5 054 852	Ets HOSA PRODUCTION	Agla les pylônes, Cotonou Tel : 96 41 23 42	06/12/2024	09/12/2024	Trente (30) jours calendaires
9.	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_93563 Marché N°2136-2024//MEF/MESRS//UAC/DNCMP/SMI/SCB/SAF/SA du 20/12/2024	Acquisition et installation d'une pompe pour le château d'eau au profit du Rectorat de l'UAC.	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	11 210 000	ETS JAKOS TP	HOUETO Abomey-Calavi Tel : 40 75 45 14	20/12/2024	20/12/2024	Cinq (05) jours calendaires
10.	Réf. SIGMAP : F_RECTORAT_99026	Acquisition de cordons, badges et autres accessoires dans le cadre	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	11 257 200	Ets PAAMA SERVICES	Ilot : C/SB, , Zomaï-Kpota, Ouidah, Ouidah 1 ; Tel : 01 67	20/12/2024	20/12/2024	Dix (10) jours calendaires

Université d'Abomey- Calavi

République du Bénin

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTFIQUE
(MESRS)
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
Service des Affaires Financières

	Marché N°2138-2024/ /MEF/MESRS//UAC/DNCMP/SMI/SCB/SAF/SA du 20/12/2024	des inscriptions de l'année académique 2024-2025 au profit du Rectorat de l'UAC						52 91 91, sacramentopamela@ yahoo.fr			
11.	Réf. SIGMAP : T_RECTORAT_99031 Marché N°2135-2024/ /MEF/MESRS//UAC/DNCMP/SMI/SCB/SAF/SA du 20/12/2024	Travaux complémentaires de réception de certains amphis au profit du Rectorat de l'UAC.	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	11 764 069	ETS JAKOS TP	HOUETO Abomey-Calavi Tel : 40 75 45 14	20/12/2024	20/12/2024	Quinze (15) jours calendaires
12.	Réf. SIGMAP : T_RECTORAT_93563 Marché N°2137-2024/ /MEF/MESRS//UAC/DNCMP/SMI/SCB/SAF/SA du 20/12/2024	Acquisition de petits consommables pour la maintenance électrique des amphithéâtres au profit du Rectorat de l'UAC.	RECTORAT /UAC	Rectorat/UAC	Budget Autonome	11 796 342	Ets BENIN FLOD	Avrankou Tel : 61 74 91 28	20/12/2024	20/12/2024	Quinze (15) jours calendaires

Le Recteur de l'UAC,

Université d'Abomey-Calavi Le Recteur RECTORAT-UAC

Professeur Félicien AVLESSI

Abomey-Calavi, le 31 décembre 2024



Rubrique

ution de liste restreinte pour les demandes de

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

AMI 2025 N° 001 /MPMEPE/PRMP/S-PRMP DU 03 AVRIL 2025

CONSTITUTION DE LA LISTE DES CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2025

AVRIL 2025

Scanné avec CamScanner

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

AMI 2025 N°001 /MPMEPE/PRMP/S-PRMP DU 03 AVRIL 2025

CONSTITUTION DE LA LISTE DES CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2025

AUTORITE CONTRACTANTE :

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI (MPMEPE)

AVRIL 2025

Scanné avec CamScanner

MINISTÈRE DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

04 BP 786 Cotonou
BENIN
Tél. +229 21 30 70 18
info@pmepe.gouv.bj
www.pmepe.gouv.bj

Avis public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste des candidats potentiels pour les demandes de cotation

AMI 2025 N° 001 /MPMEPE/PRMP/S-PRMP DU 03 Avril 2025

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) publié sur le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMaP) le 02 avril 2025.

2. Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer son Plan de Travail Annuel (PTA) exercice 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après :

❖ **FOURNITURES**

N°	Référence SIGMaP	Désignation
1	F_DPAF_109266	Acquisition et installation d'un logiciel de gestion des Ressources Humaines au profit du MPMEPE
2	F_DPAF_109267	Impression de papier en tête, de bulletins de note et d'enveloppes au profit du MPMEPE

❖ **SERVICES**

N°	Référence SIGMaP	Désignation
1	S_DPAF_109268	Maintenance du parc informatique du MPMEPE (Accord cadre à bon de commande d'un an)
2	S_DPAF_109269	Entretien et réparation du matériel de transport au MPMEPE (Accord cadre à bon de commande d'un an)
3	S_DSI_109273	Mise en place de rayonnages d'archivages et organisation des archives du cabinet du MPMEPE

Scanné avec CamScanner

❖ PRESTATIONS INTELLECTUELLES

N°	Référence SIGMaP	Désignation
1	PI_SGM_109247	Recrutement d'un cabinet pour le renforcement des capacités managériales des responsables et cadres du Ministère (Team building)
2	PI_PRMP_109250	Recrutement d'un cabinet pour l'archivage moderne des documents de la PRMP du MPMEPE
3	PI_DPAF_109251	Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du document de méthodologie de collecte des données dans les secteurs d'intervention du MPMEPE
4	PI_DPAF_109253	Recrutement d'un cabinet pour l'étude de détermination des valeurs de référence des indicateurs des secteurs du MPMEPE
5	PI_DPAF_109254	Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration d'un guide de capitalisation des interventions du MPMEPE
6	PI_DSI_109255	Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) du MPMEPE
7	PI_DA_109257	Recrutement d'un cabinet pour le développement de la plateforme SIRA
8	PI_DA_109259	Recrutement d'un consultant individuel pour la formation de 100 femmes des Communes de Natitingou, de Boucombé, de Lokossa, Aplahoué et de Gogounou sur la transformation agroalimentaire (jus de fruits à base de baobab, tamarain, soja, etc)
9	PI_DPPME_109261	Recrutement d'un cabinet pour l'étude sur la définition des indicateurs harmonisés de développement des MPME
10	PI_DPPME_109262	Recrutement d'un cabinet pour l'étude sur la mise en place d'un système d'information sur le secteur PME (outil d'aide à la décision)
11	PI_DPPME_109264	Recrutement d'un cabinet pour l'étude pour l'autonomisation des bénéficiaires du programme de partenariat USADF et Gouvernement du Bénin
12	PI_DPPME_109265	Recrutement d'un cabinet pour l'étude sur la promotion de la co-entreprise au Bénin: enjeux et défis

NB. La liste à constituer servira également de base pour les consultations de prestataires et de fournisseurs à effectuer dans le cadre des marchés relevant du seuil de dispense, inscrits au Plan de Travail Annuel (PTA) du MPMEPE au titre de l'exercice budgétaire 2025.

Scanné avec CamScanner

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Email : rcquenum@gouv.bj et prendre connaissance des documents de demande de cotation au secrétariat permanent des marchés sis au 4ème étage du bâtiment central abritant le Ministère, Bureau 120, 04 BP 786, téléphone 21 30 10 38 tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de constitution de la liste de candidats potentiels à compter du jeudi 03 avril 2025. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 4ème étage du bâtiment central abritant le Ministère, Bureau n°120. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels peut être obtenu par voie électronique.

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigés en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MPMEPE sis au 4ème étage du bâtiment central abritant le Ministère*, au plus tard le mercredi 16 avril 2025.

   Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les manifestations d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine / **type de marché.** Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines, sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention ***« Manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste des candidats potentiels pour les demandes de cotation au***

Scanné avec CamScanner

titre du premier semestre 2025 au profit de [Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) »

8. Chaque dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

   - la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
   - le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
   - pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
   - pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution) ;
   - pour les consultants individuels, un Curriculum Vitae (CV) détaillé mettant en exergue les domaines d'expertise du consultant, une copie des diplômes obtenus, les preuves des expériences au cours des cinq (05) dernières années (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Fait à Cotonou, le 03 avril 2025

La Personne Responsable des marchés Publics

Roland Clotaire QUENUM

Scanné avec CamScanner

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur la/le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante]*

Madame/Monsieur la/le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) le registre de commerce/les statuts ;

3) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants]* ou les preuves d'expériences du personnel d'encadrement [*copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution*] ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du candidat]*

En date du _____ jour de *[insérer la date de signature]*

Scanné avec CamScanner

MINISTÈRE DE
ET DE LA LÉGIS

RÉPUBLIQUE D

CENTRE N

Avis public à manifestation d'int
pour les seuils de dispense et les

AVIS N° : 001/20

1. Le Centre National du Casier
budget gestion 2025 des for
inscrites de son plan de tr
effectuer des paiements.

2. En vue de mettre en place la

6. aux heures et date ci-
retournées sans être ouv

7. Chaque manifestation d'
pour la constitution de l
demandes de cotation".

8. Le dossier de manifestati

- la lettre de manifestat
demandes de cotation
mentions obligatoires
électronique et téléph



Rubrique

Autres

MAIRIE DE LOKOSSA
REPUBLIQUE DU BENIN

Tel : 51 66 59 77
BP : 138 Lokossa
Mail : contact.lokossa@mairie.bj

PROCES-VERBAL D'INFRUCTUOSITE

Avis N°96/021/CL/SE/DST/PRMP/COE/CCMP/SP-PRMP du 21/11/2024

Référence : T_DST_86289

Objet : Travaux de construction des clôtures de l'EPP de Tozounmè sur un linéaire de 342,9 mètres, de l'EPP d'Adrogbo sur un linéaire de 295,85 mètres, de l'EPP d'Agnivèdji sur un linéaire de 469 mètres et de l'EPP de Ouèdèmè-Adja sur un linéaire de 177,05 mètres, de construction d'un module de quatre (04) salles de classe plus équipements au CEG HOUIN et de construction d'un bloc de latrines à quatre (04) cabines à l'EM de Koudo

Source de financement : FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT ET FONDS PROPRES

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 231313

Commencé le 16 décembre 2024
Achevé le 16 décembre 2024

DÉCEMBRE 2024

Procès–verbal d'infructuosité

Objet : **Dossier d'appel d'offres N°96/021/CL/SE/DST/PRMP/COE/CCMP/SP-PRMP du 21/11/2024** relatif aux «**Travaux de construction des clôtures de l'EPP de Tozounmè sur un linéaire de 342,9 mètres, de l'EPP d'Adrogbo sur un linéaire de 295,85 mètres, de l'EPP d'Agnivèdji sur un linéaire de 469 mètres et de l'EPP de Ouèdèmè-Adja sur un linéaire de 177,05 mètres, de construction d'un module de quatre (04) salles de classe plus équipements au CEG HOUIN et de construction d'un bloc de latrines à quatre (04) cabines à l'EM de Koudo».**

Mode de passation : **Dossier d'Appel d'Offres**

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi seize décembre à 09 heures 00 minute, dans la salle de réunion de la Mairie de Lokossa sise au 1er étage de l'hôtel de ville, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé après analyse des offres, à la déclaration d'infructuosité de la procédure du marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal **LA NATION** à la date **du 21 novembre 2024 sous le numéro N°8623, dans le journal des marchés publics le 21 novembre 2024 sous le numéro N°424 et sur le SIGMaP le 21 novembre 2024.** La date limite de remise des offres était fixée au **12 décembre 2024 à 10 heures 00 minute**.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics du le **08 novembre 2024** suivant le procès-verbal **N°96/067/CI/CCMP du 08 novembre 2024**.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°96/CL/2024D/3140/SE/PRMP/SP-PRMP/SA du 10 décembre 2024** :

- Président : **Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI, PRMP ;**
- Rapporteur : **Géraud Sèna SOVI, DST ;**
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Mairie de Lokossa	Jonas CLOUBOU	DAAF	Voix délibérative
	Benoît HOUSSOU	Conseiller Communal	Voix délibérative
	John HOUNZA	Conseiller Communal	Voix délibérative
	Mathias KPAKPO	CCJ	Voix délibérative

Les travaux sont répartis en trois (03) lots comme suit :

Lot1 : Achèvement des travaux de construction de la clôture de l'EPP de TOZOUNME sur un linéaire de 342,9 mètres dans l'Arrondissement de Koudo et de la clôture de l'EPP d'ADROGBO sur un linéaire de 295,85 mètres dans l'Arrondissement d'AGAME, Commune de Lokossa ;

Lot2 : Travaux de construction de la clôture de l'EPP d'AGNIVÈDJI sur un linéaire de 469 mètres dans l'Arrondissement de Lokossa et de la clôture de l'EPP de OUÈDÈMÈ-ADJA sur un linéaire de 177,05 mètres, dans l'Arrondissement de OUÈDÈMÈ-ADJA, Commune de Lokossa ;

Lot3 : Travaux de construction d'un module de quatre (04) salles de classe plus équipements au Collège d'Enseignement Général (CEG) HOUIN, Arrondissement de Houin, Commune de Lokossa et de construction d'un (01) bloc de latrines à quatre (04) cabines à l'École Maternelle de Koudo, Arrondissement de Koudo, Commune de Lokossa.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

LOT 1: Achèvement des travaux de construction de la clôture de l'EPP de TOZOUNME sur un linéaire de 342,9 mètres dans l'Arrondissement de Koudo et de la clôture de l'EPP d'ADROGBO sur un linéaire de 295,85 mètres dans l'Arrondissement d'AGAME, Commune de Lokossa

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES						
		MELIA SEDJRO SARL	Groupement Pluri-BTP/HELIOS OD	BUILDMINDS BENIN SARL	TOUT EST GRACE BENIN	ECOT BENIN	DJ UNIVERS	GPC
1.	Numéro de plis	I	II	III	V	VI	VII	IX
2.	Date de dépôt	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024
3.	Heure de dépôt	08 h 05 min	08 h 10 min	08 h 17 min	08 h 24 min	08 h 27 min	08 h 30 min	08 h 37 min
4.	Enveloppes extérieures et les mentions	NF	NF	NF	NF	F	NF	NF
5.	Enveloppes intérieures et les mentions	NA	NA	NA	NA	NF	NA	NA
6.	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté

Suite 1 du Lot 1

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES						
		DFS INNOVATION	DEOUS CONCEPT	PENTAGONE BUILDING	REINE DES ANGES SERVICES	BUSINESS AFRICA	CIE SARL	GLOBAL SOLUTION ENTREPRISE
1.	Numéro de plis	XI	XII	XIII	XIV	XVI	XVII	XVIII
2.	Date de dépôt	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024
3.	Heure de dépôt	08 h 50 min	08 h 55 min	08 h 59 min	09 h 03 min	09 h 16 min	09 h 22 min	09 h 26 min
4.	Enveloppes extérieures et les mentions	NF	NF	NF	NF	NF	NF	NF
5.	Enveloppes intérieures et les mentions	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
6.	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté

Suite 2 du Lot 1

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES				
		HOUEMAHOU SARL	MORAK BTP	SABOU SARL	SKL-GROUP SARL	AVANNA A
1.	Numéro de plis	XIX	XXI	XXII	XXIII	XXIV
2.	Date de dépôt	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024
3.	Heure de dépôt	09 h 30 min	09 h 40 min	09 h 41 min	09 h 45 min	09 h 50 min
4.	Enveloppes extérieures et les mentions	NF	NF	NF	F	NF
5.	Enveloppes intérieures et les mentions	NA	NA	NA	NF	NA
6.	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté

Au regard des tableaux ci-dessus, tous les soumissionnaires n'ont pas respectés les dispositions de l'IC 22.2 relatif au scellage et marquage des offres, leurs offres ont été jugées irrecevables.

La COE déclare la procédure du Lot 1 infructueuse et recommande à la PRMP de relancer le dossier dudit lot.

LOT 2 : Travaux de construction de la clôture de l'EPP d'AGNIVÈDJI sur un linéaire de 469 mètres dans l'Arrondissement de Lokossa et de la clôture de l'EPP de OUÈDÈMÈ-ADJA sur un linéaire de 177,05 mètres, dans l'Arrondissement de OUÈDÈMÈ-ADJA, Commune de Lokossa

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES						
		MELIA SEDJRO SARL	Groupement Pluri-BTP/HELIOS OD	BUILDMINDS BENIN SARL	CDS NEGOCE	ECOT BENIN	DJ UNIVERS	TANGNI GROUPE INTERNATIONAL SARL
1.	Numéro de plis	I	II	III	IV	VI	VII	VIII
2.	Date de dépôt	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024
3.	Heure de dépôt	08 h 05 min	08 h 10 min	08 h 17 min	08h 20 min	08 h 27 min	08 h 30 min	08 h 35 min
4.	Enveloppes extérieures et les mentions	NF	NF	NF	NF	NF	NF	NF
5.	Enveloppes intérieures et les mentions	NA	NA	NA	NF	NF	NA	NA
6.	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté

Suite 1 du Lot 2

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES						
		DSG SERVICES BTP	DEOUS CONCEPT	PENTAGONE BUILDING	BUSINESS AFRICA	CIE SARL	MORAK BTP	SABOU SARL
1.	Numéro de plis	X	XII	XIII	XVI	XVII	XXI	XXII
2.	Date de dépôt	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024
3.	Heure de dépôt	08 h 49 min	08 h 55 min	08 h 59 min	09 h 16 min	09 h 22 min	09 h 40 min	09 h 41 min
4.	Enveloppes extérieures et les mentions	NF	NF	NF	NF	NF	NF	NF
5.	Enveloppes intérieures et les mentions	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
6.	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté

Au regard des tableaux ci-dessus, tous les soumissionnaires n'ont pas respectés les dispositions de l'IC 22.2 relatif au scellage et marquage des offres, leurs offres ont été jugées irrecevables.

La COE déclare la procédure du Lot 2 infructueuse et recommande à la PRMP de relancer le dossier dudit lot.

LOT 3 : Travaux de construction d'un module de quatre (04) salles de classe plus équipements au Collège d'Enseignement Général (CEG) HOUIN, Arrondissement de Houin, Commune de Lokossa et de construction d'un (01) bloc de latrines à quatre (04) cabines à l'École Maternelle de Koudo, Arrondissement de Koudo, Commune de Lokossa

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES				
		MELIA SEDJRO SARL	BUILDMINDS BENIN SARL	CDS NEGOCE	ECOT BENIN	PENTAGONE BUILDING
1.	Numéro de plis	I	III	IV	VI	XIII
2.	Date de dépôt	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024
3.	Heure de dépôt	08 h 05 min	08 h 17 min	08h 20 min	08 h 27 min	08 h 59 min
4.	Enveloppes extérieures et les mentions	NF	NF	F	F	NF
5.	Enveloppes intérieures et les mentions	NA	NA	NF	NF	NA
6.	**Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté**	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté

Suite 1 du Lot 3

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES				
		REINE DES ANGES SERVICES	BGC SARL	TORO BTP	SABOU SARL	SKL-GROUP SARL
1.	Numéro de plis	XIV	XV	XX	XXII	XXIII
2.	Date de dépôt	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024
3.	Heure de dépôt	09 h 03 min	09 h 05 min	09 h 35 min	09 h 41 min	09 h 45 min
4.	Enveloppes extérieures et les mentions	NF	NF	F	NF	F
5.	Enveloppes intérieures et les mentions	NA	NA	NA	NA	NF
6.	**Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté**	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Rejeté

Au regard des tableaux ci-dessus, tous les soumissionnaires n'ont pas respectés les dispositions de l'IC 22.2 relatif au scellage et marquage des offres, leurs offres ont été jugées irrecevables.

La COE déclare la procédure du Lot 3 infructueuse et recommande à la PRMP de relancer le dossier dudit lot.

Commentaire : En conséquence, la COE ayant déclaré toute la procédure des trois lots infructueuse, recommande à la PRMP de relancer le dossier.

Le Président a clôturé la séance à **15 heures 15 minutes**.

Fait à Lokossa, le 16 décembre 2024.

Le Président

Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI

Le Rapporteur

Géraud Sèna SOVI

Les membres

Jonas CLOUBOU

Benoît HOUSSOU

John HOUNZA

Mathias KPAKPO



Rubrique

Addendum

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 884 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 02 64
+229 21 30 04 10
Mail: sp.inrab@inrab.org
Sp.inrab@yahoo.com
www.inrab.org

INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN

Abomey-Calavi, le 07/04/2025

N°091/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP

Avis aux soumissionnaires

CCMP / INRAB
BON A LANCER

ADDENDUM N°1

Objet : Modification des unités de certains articles dans le tableau de la liste des fournitures et calendrier de livraison dans le cadre de l'appel d'offres ouvert national N°004/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24 mars 2025 relatif à l'acquisition des intrants agricoles au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans)

Mesdames et Messieurs

Dans le cadre de la procédure de l'appel d'offres ouvert national ci-dessus référencé, les modifications ci-après ont été apportées :

Pages du DAO	LIRE	AU LIEU DE
158	« Sac de 50 kg » dans la colonne « Unité » au niveau des articles n°3 et 4	« Unité » dans la colonne « Unité » au niveau des articles n°3 et 4
159	« Sac de 50 kg » dans la colonne « Unité » au niveau de l'article n°5	« Unité » dans la colonne « Unité » au niveau de l'article n°5
160	« Sac de 50 kg » dans la colonne « Unité » au niveau de l'article n°7	« Unité » dans la colonne « Unité » au niveau de l'article n°7
161	« Sac de 50 kg » dans la colonne « Unité » au niveau de l'article n°9	« Unité » dans la colonne « Unité » au niveau de l'article n°9
163	« Sac de 50 kg » dans la colonne « Unité » au niveau de l'article n°14	« Unité » dans la colonne « Unité » au niveau de l'article n°14
186	« Sac de 50 kg » dans la colonne « Unité » au niveau des articles n°1 et 2	« Unité » dans la colonne « kg » au niveau des articles n°1 et 2
187	« Sac de 50 kg » dans la colonne « Unité » au niveau de l'article n°3	« Unité » dans la colonne « kg » au niveau de l'article n°3

NB : Toutes les informations des autres parties du DAO restent inchangées et même la date limite de dépôt des offres fixée au **jeudi 17 avril 2025 à 10 heures 00** et la date d'ouverture des plis au **jeudi 17 avril 2025 à 10 heures 30 minutes**.

PRMP

L'Heureux S. AHOUANGNIHIN
Personne Responsable
des Marchés Publics